

ESPACES DE NATURE, ESPACES VERTS ET ESPACES DE RESPIRATION EN ILE DE FRANCE :

UNE GARANTIE DE QUALITÉ POUR L'ENVIRONNEMENT DES FRANCILIENS

La nature en ville : tous citoyens ! / 29 septembre 2018

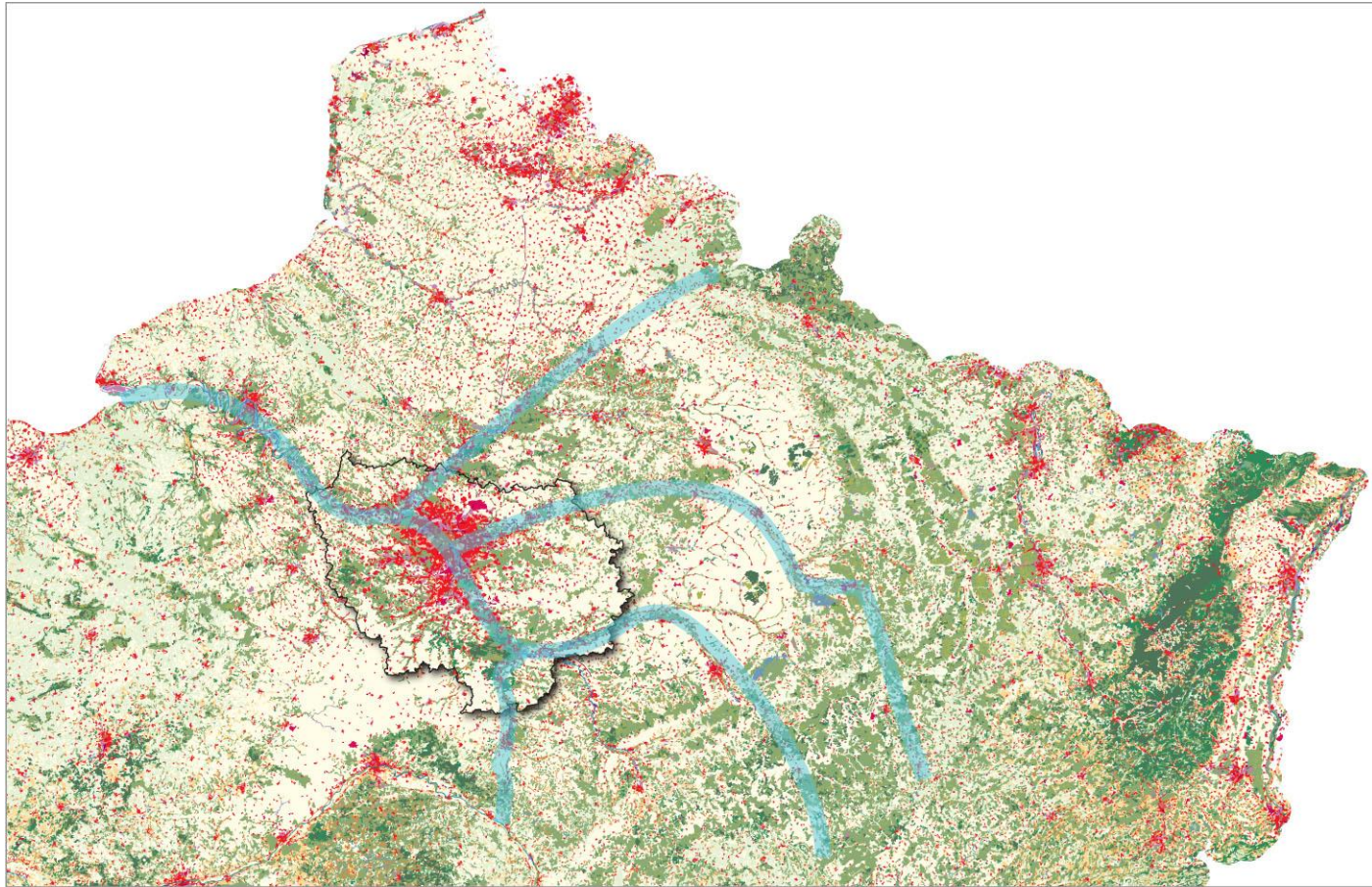
Christian THIBAULT / Directeur du département environnement et rural



Préalable

- **La nature en ville, une approche sensible et multiple**
- **Les enjeux de la nature en ville**

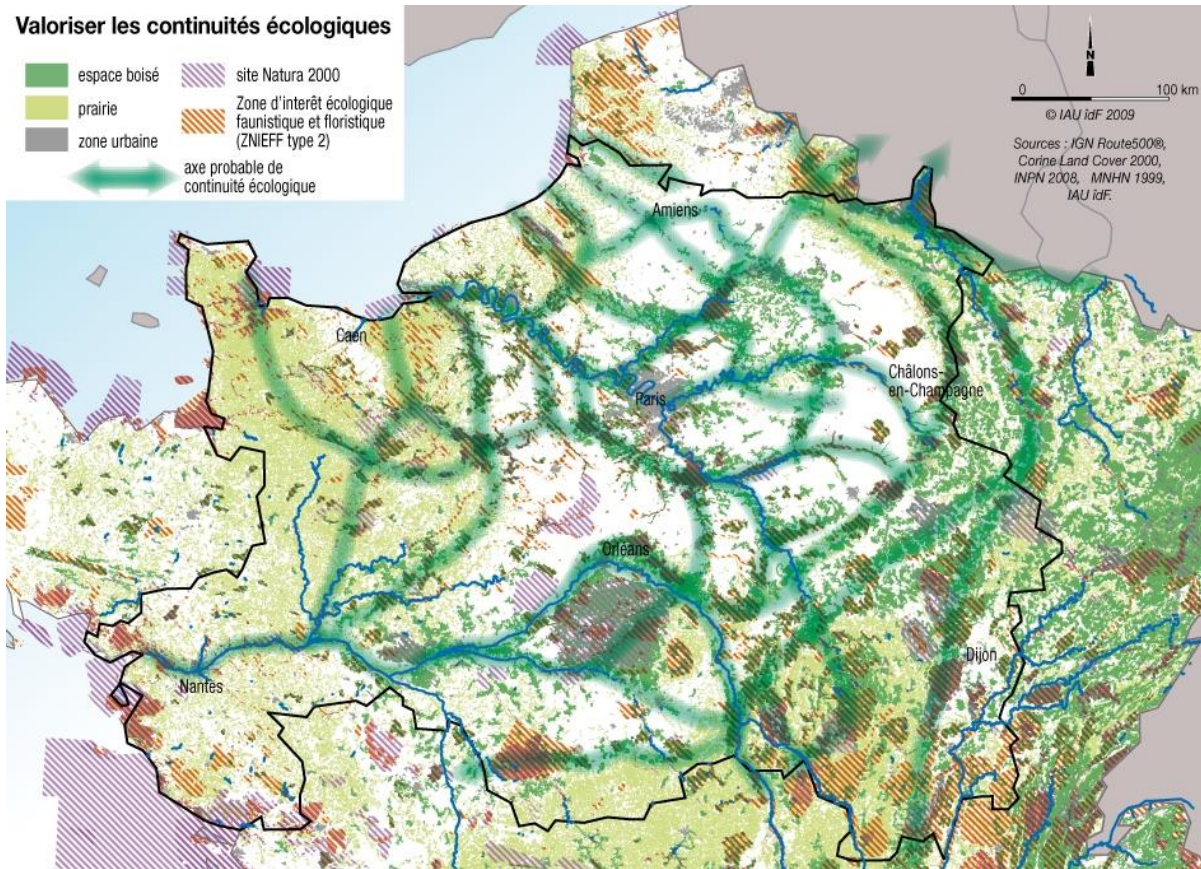
1/12 Bassin parisien, bassin de la Seine, Ile-de-France, Paris : des carrefours gigognes



0 40 km IGN, ROUTE 500©, 2005 - IFEN, Corine land cover, 2000
© IAU idF 2008

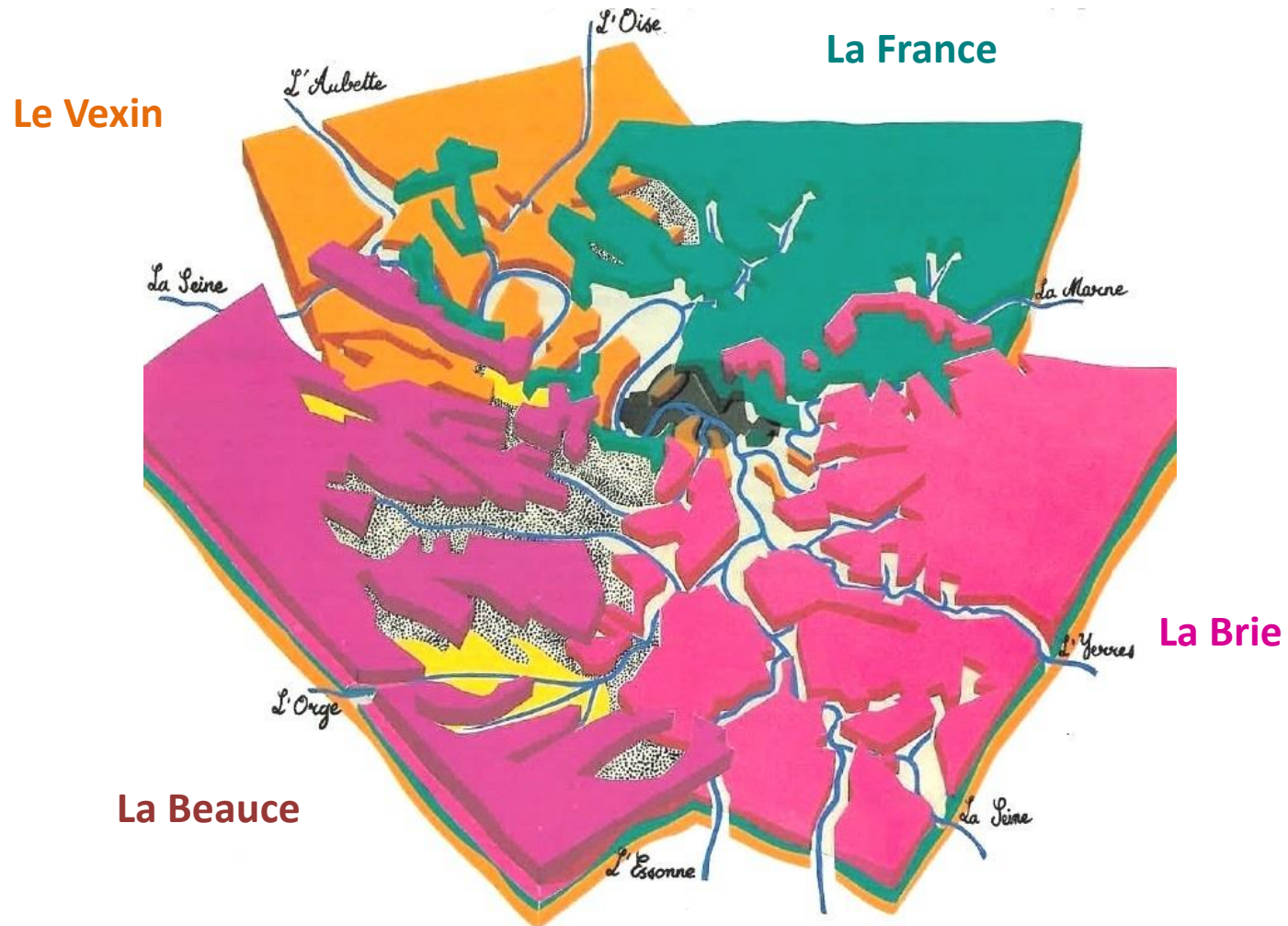
Le corridor du fleuve

1/12 Bassin parisien, bassin de la Seine, Ile-de-France, Paris : des carrefours gigognes



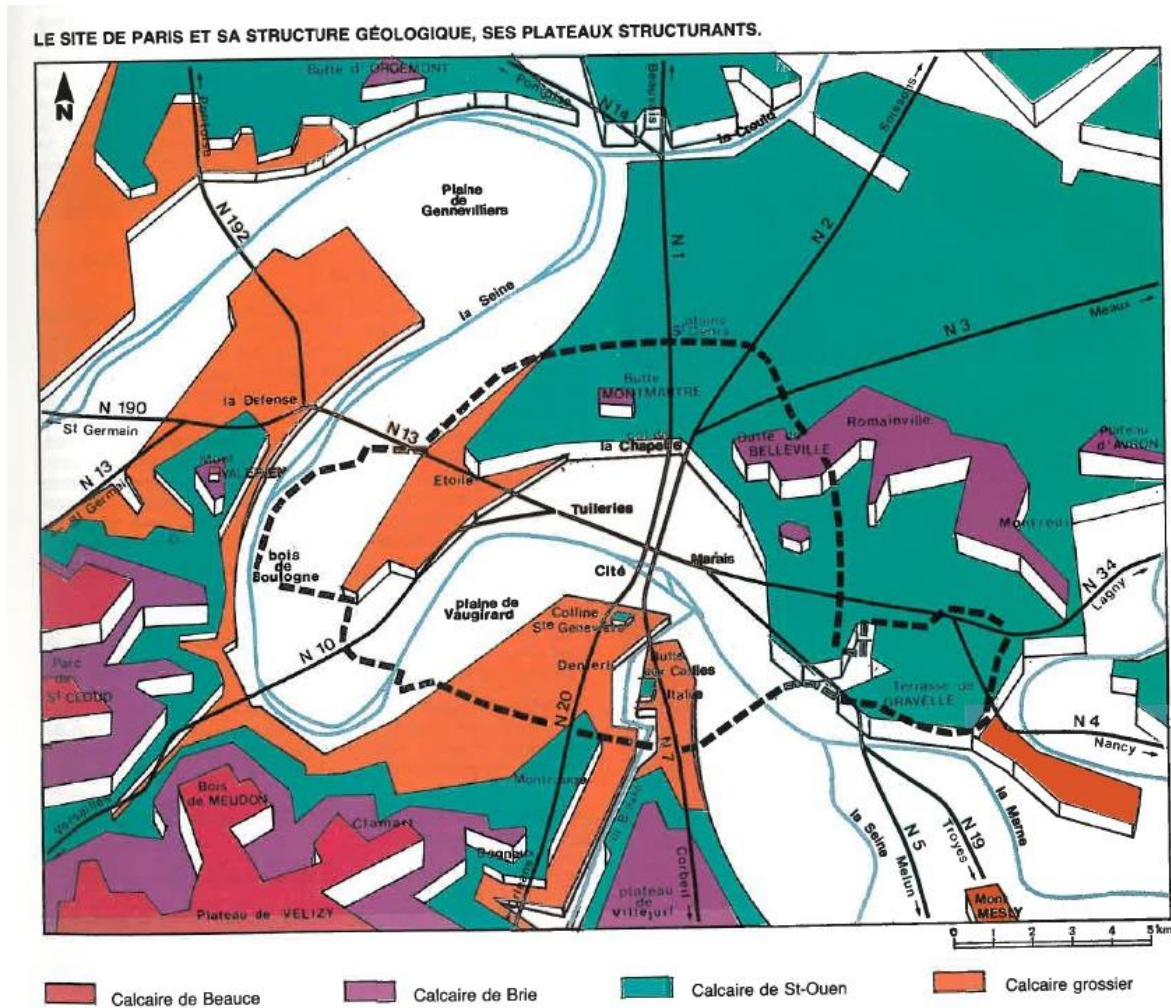
Les principales continuités écologiques du Bassin parisien

2/12 Le socle naturel



Les 4 plateformes structurales

2/12 Le socle naturel



Le site de Paris : une synthèse de la géomorphologie de l'Île-de-France

3/12 La structure verte de l'Ile-de-France

Développer et renforcer la trame verte d'agglomération, pour l'équilibre écologique et le bien-être des Franciliens

- /// réduire les zones de carence et pérenniser les espaces verts et boisés existants

Valoriser et structurer la ceinture verte, lieu d'échanges

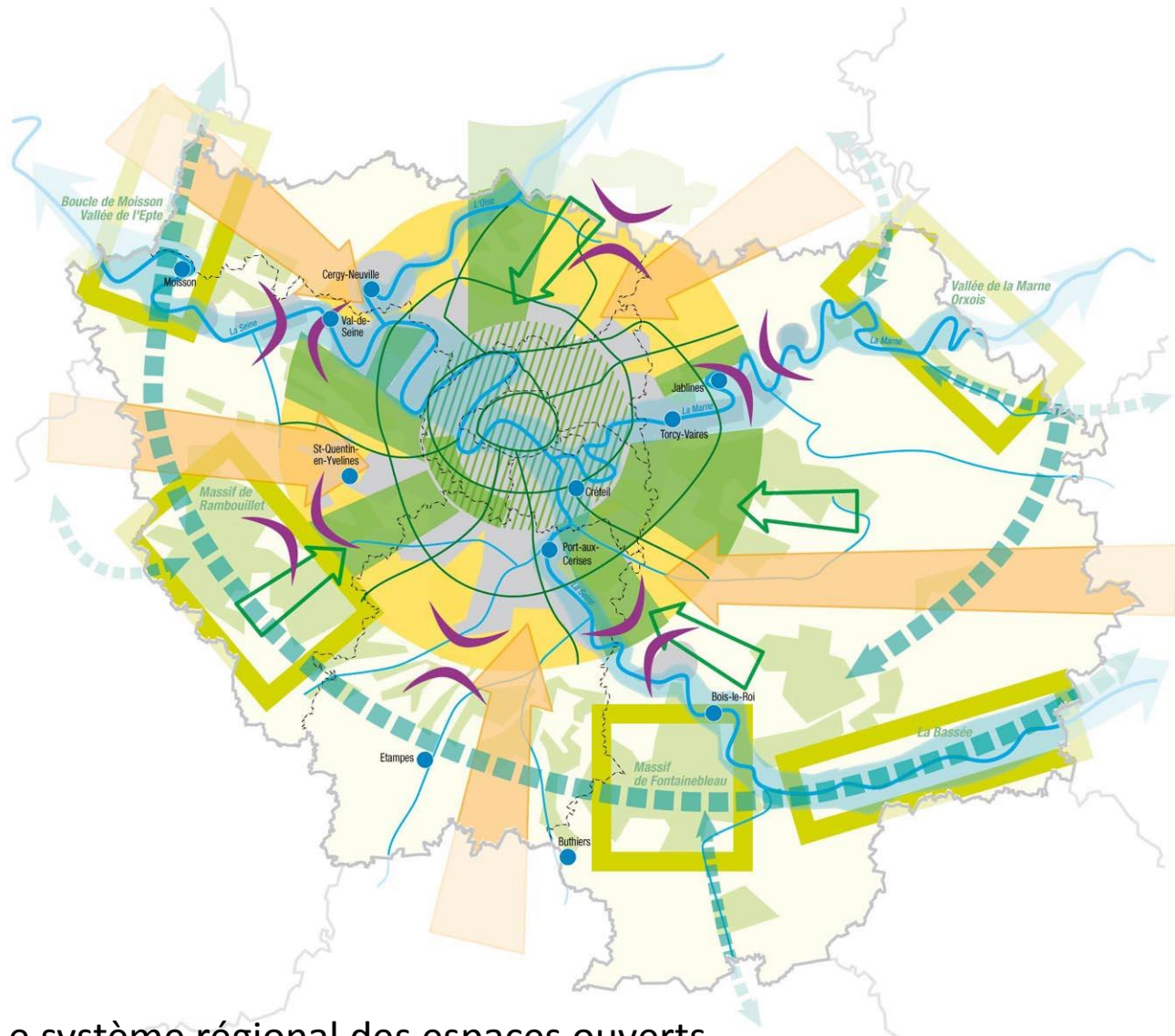
- renforcer le réseau des entités agricoles urbaines et périurbaines
- consolider et mailler les entités boisées
- renforcer l'attractivité des bases de plein air et de loisirs

Valoriser l'espace rural lieu de production, de patrimoine et d'identité

- protéger les massifs boisés
- maintenir et renforcer le réseau des réservoirs majeurs de biodiversité
- valoriser l'espace rural

Maintenir et restaurer les continuités et les grandes pénétrantes

- continuité des grandes vallées
- continuité des petites vallées
- pénétrante agricole
- pénétrante boisée
- ↔ continuité écologique majeure
- ⤿ préserver des discontinuités au sein des principaux axes urbains en limite de la ceinture verte
- réseau des liaisons vertes



Le système régional des espaces ouverts

3/12 La structure verte de l'Ile-de-France

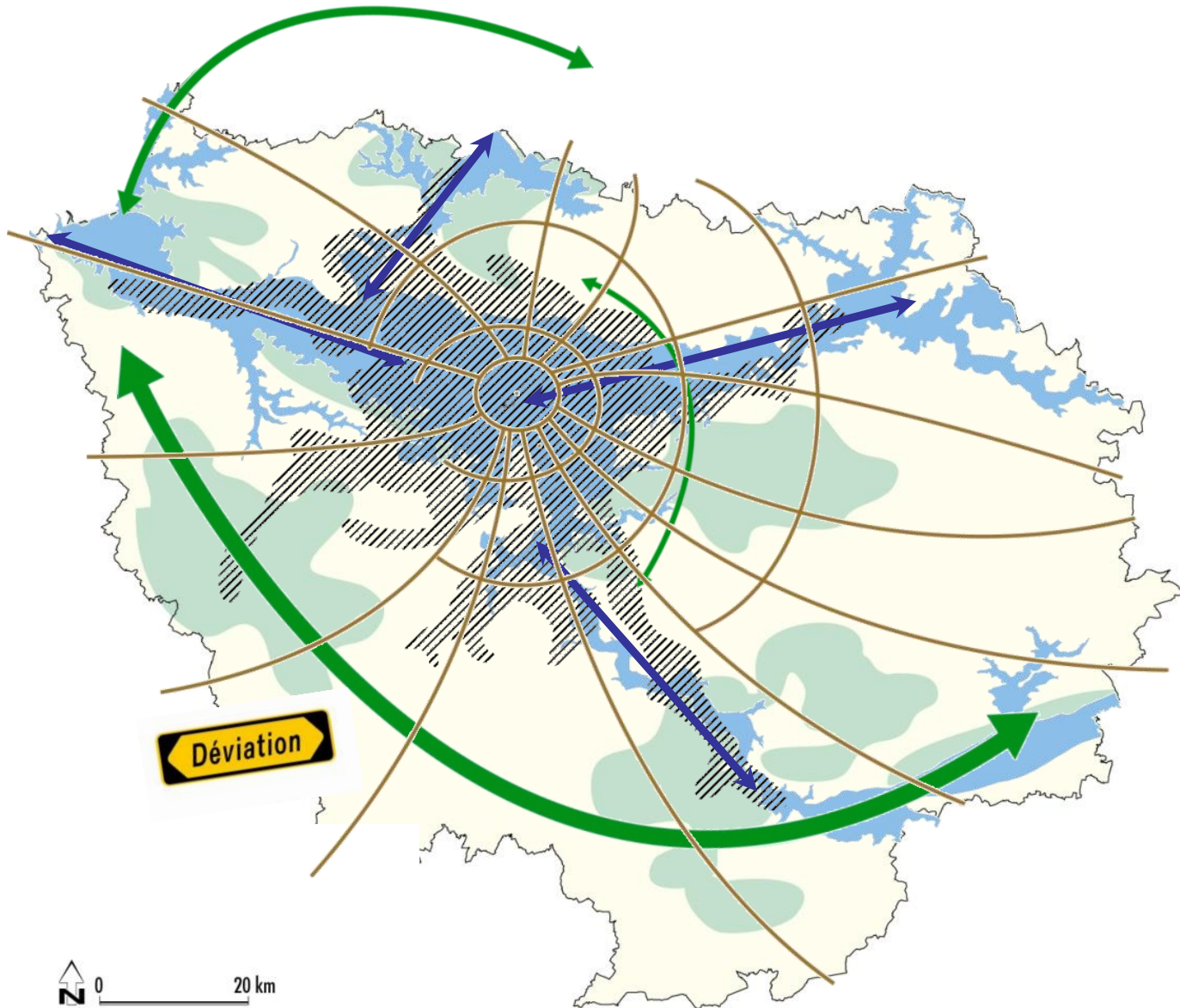
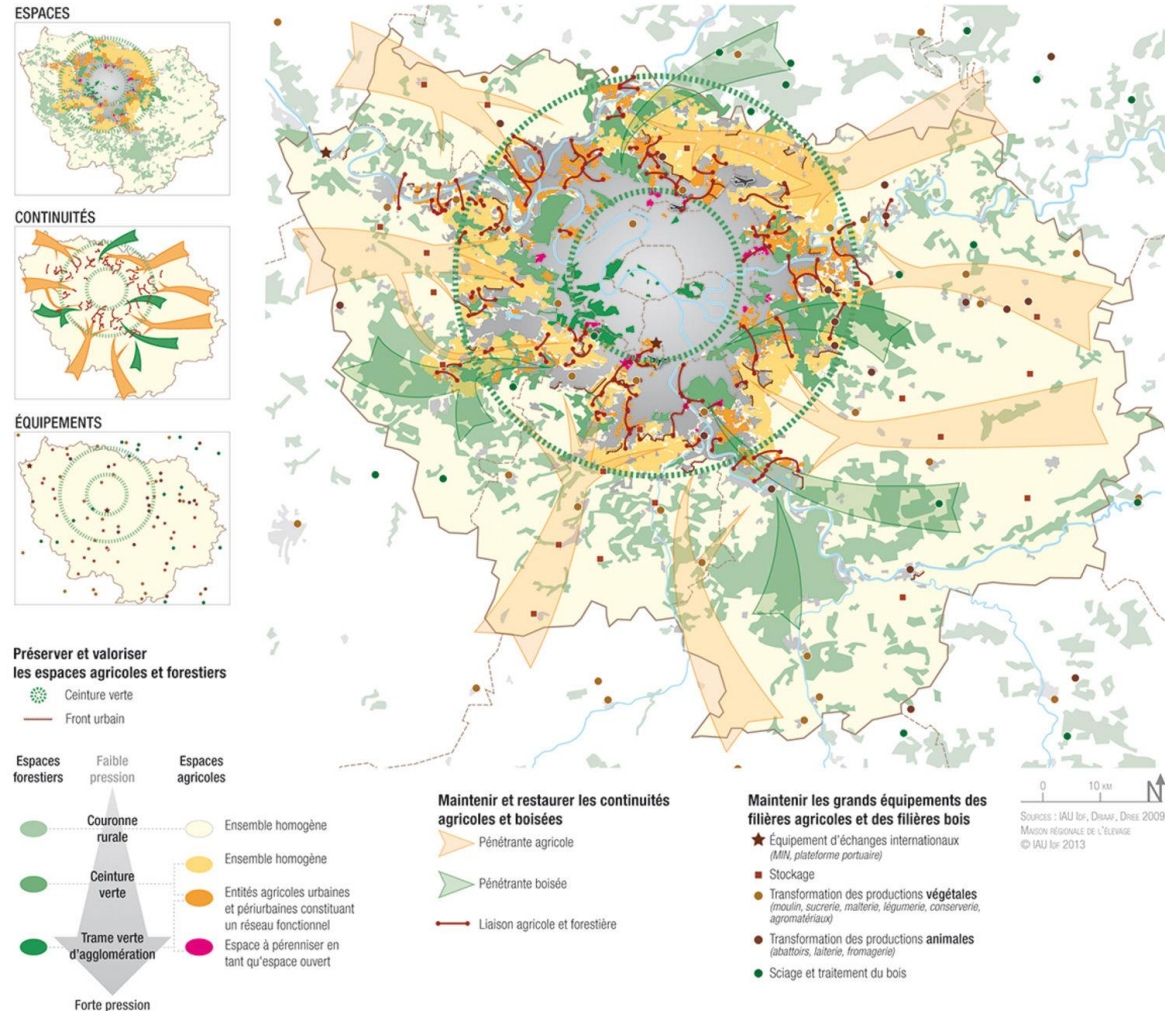


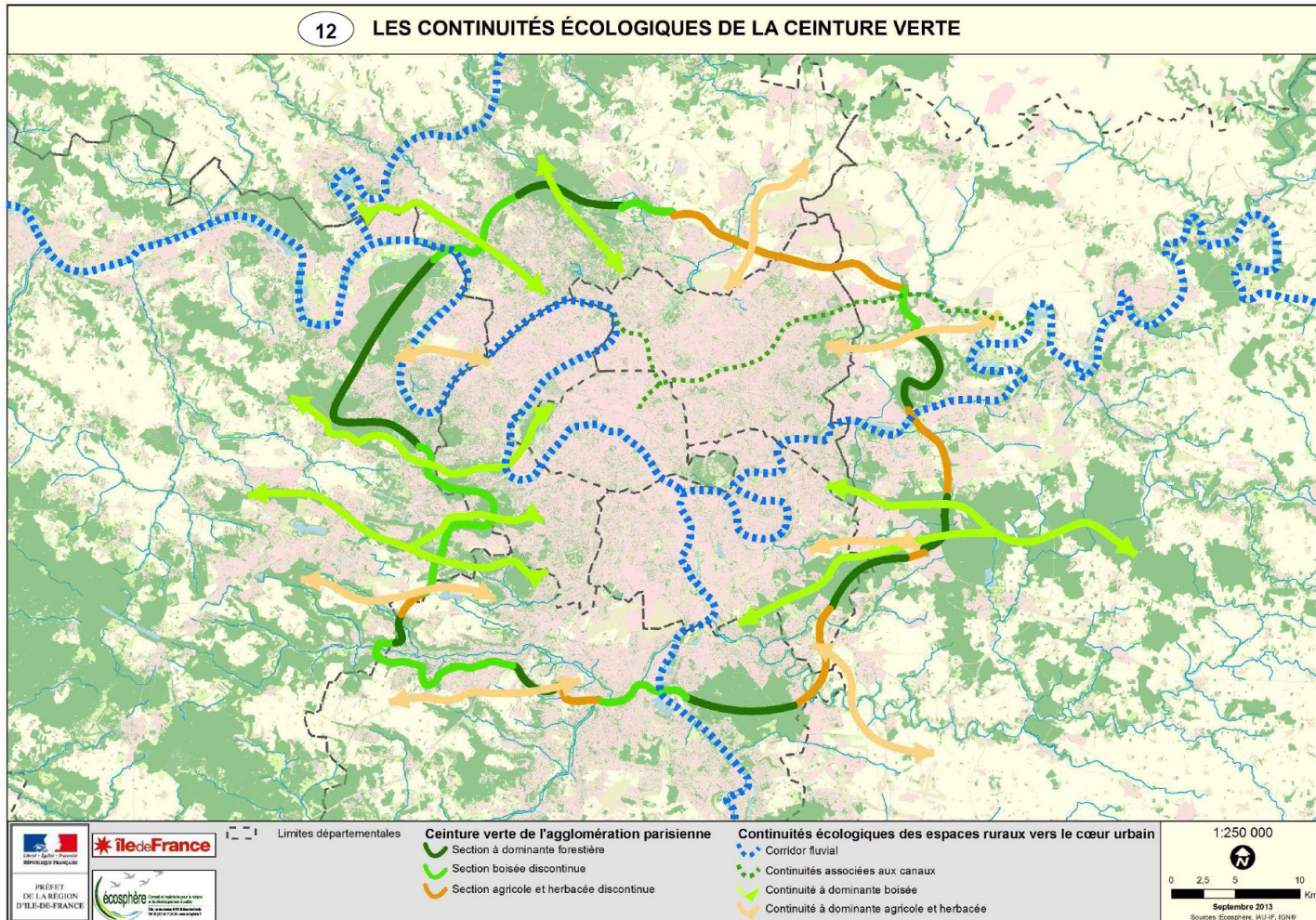
Schéma animé d'organisation de l'espace francilien

4/12 La ceinture verte d'Ile-de-France, espace d'équilibre métropolitain

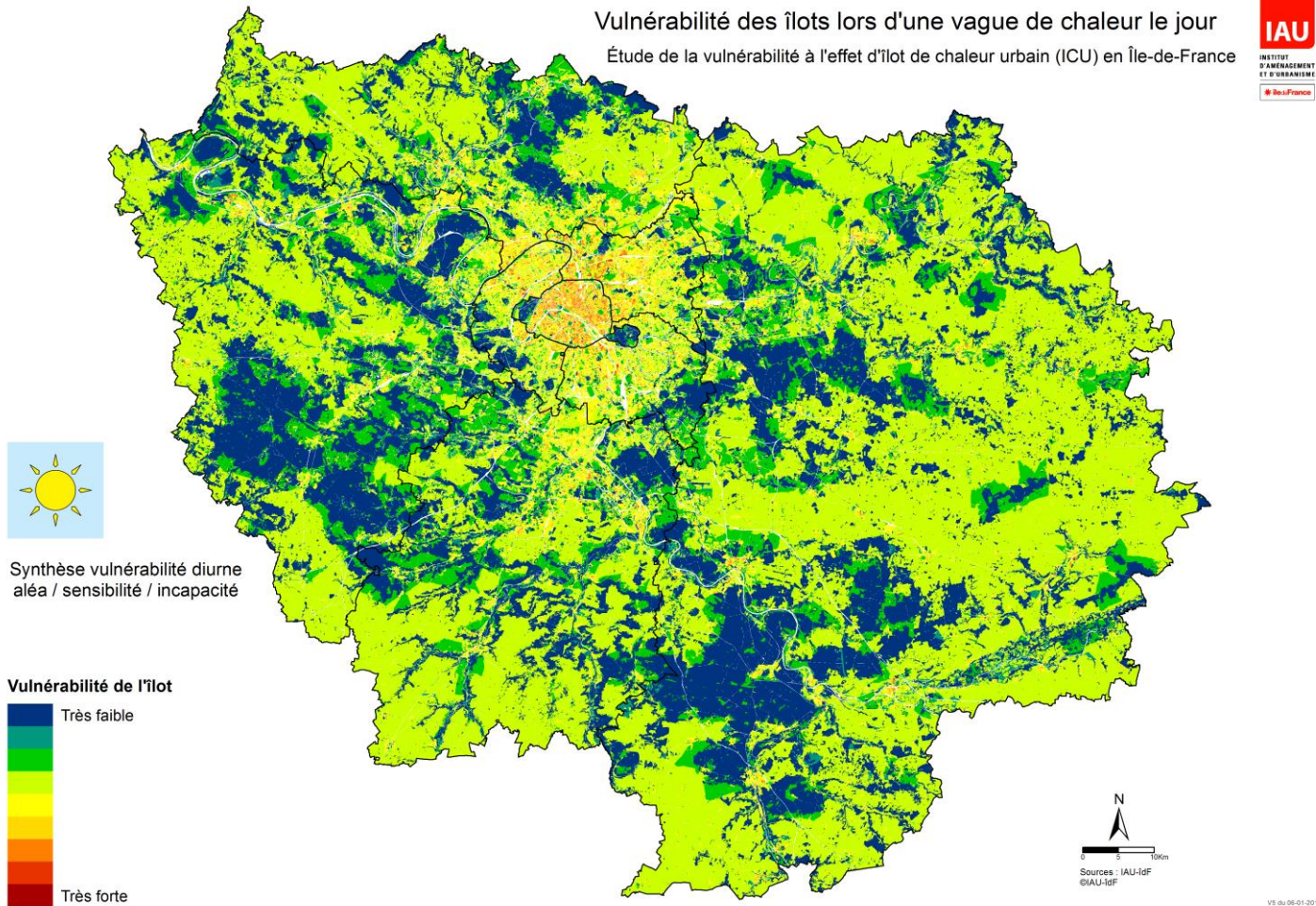


Le fonctionnement régional des espaces agricoles et forestiers

4/12 La ceinture verte d'Ile-de-France, espace d'équilibre métropolitain

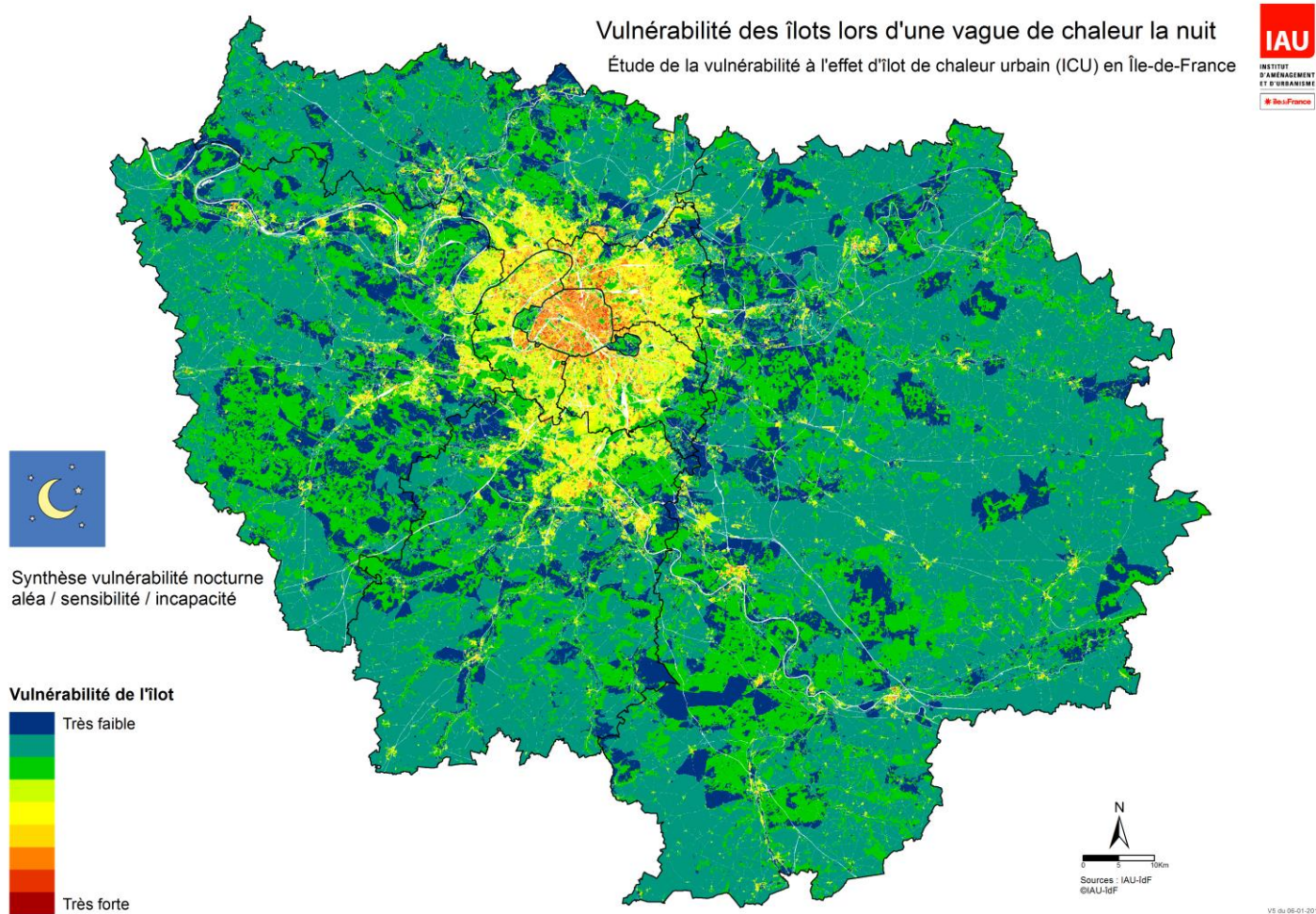


5/12 La climatisation au niveau régional par les grands espaces ouverts



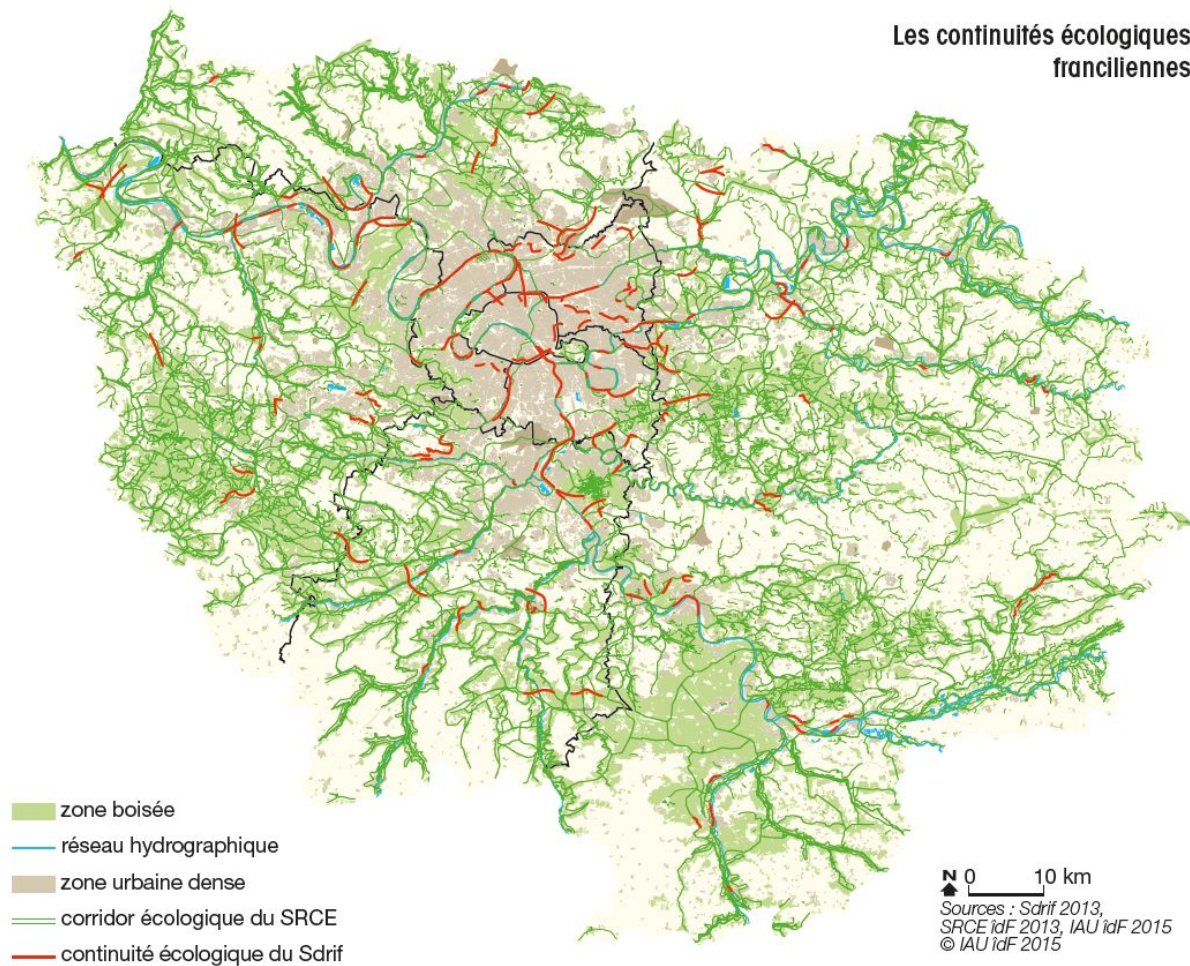
Rafrachissement global grâce aux espaces boisés le jour

5/12 La climatisation au niveau régional par les grands espaces ouverts



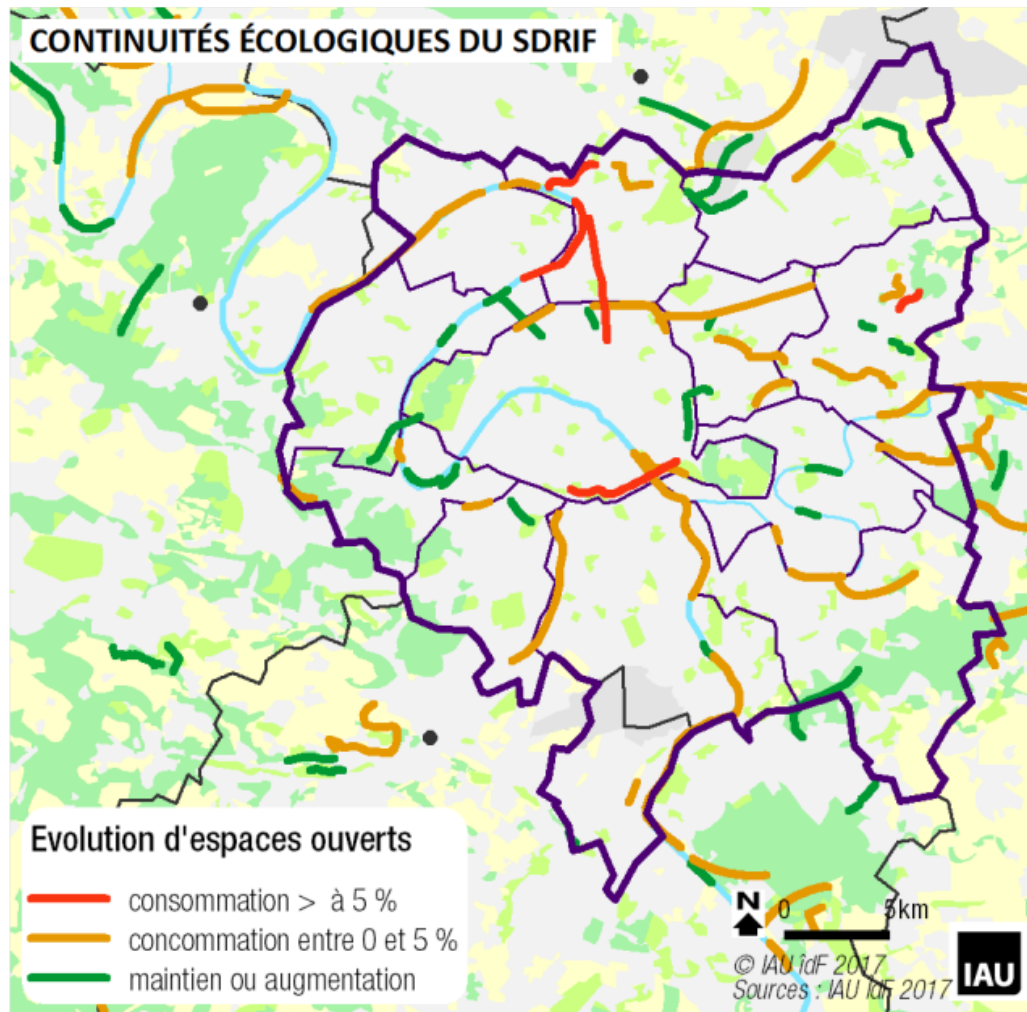
Rafratchissement global grâce aux espaces agricoles la nuit

6/12 Les documents de planification verte



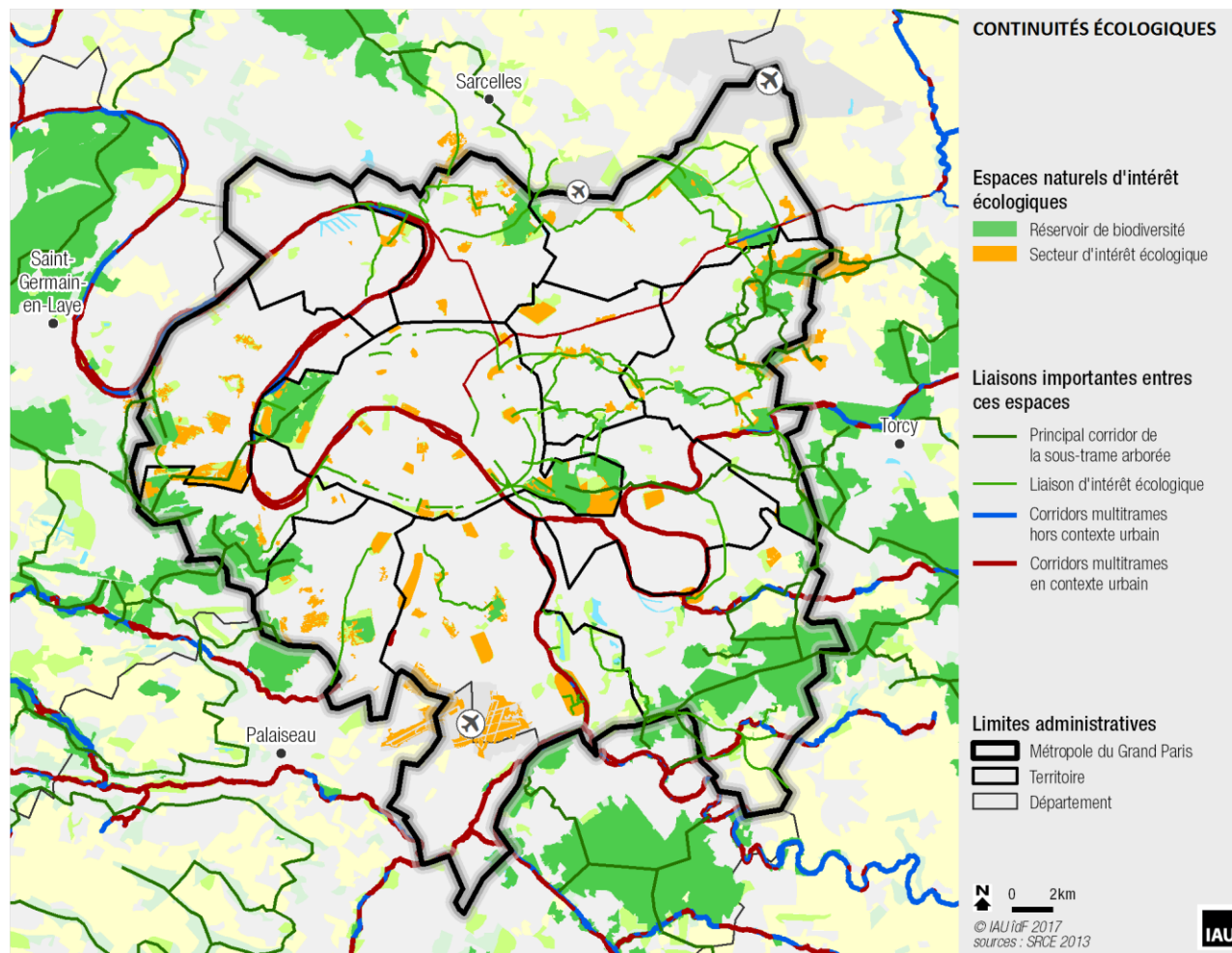
Les continuités écologiques du SDRIF et du SRCE

6/12 Les documents de planification verte



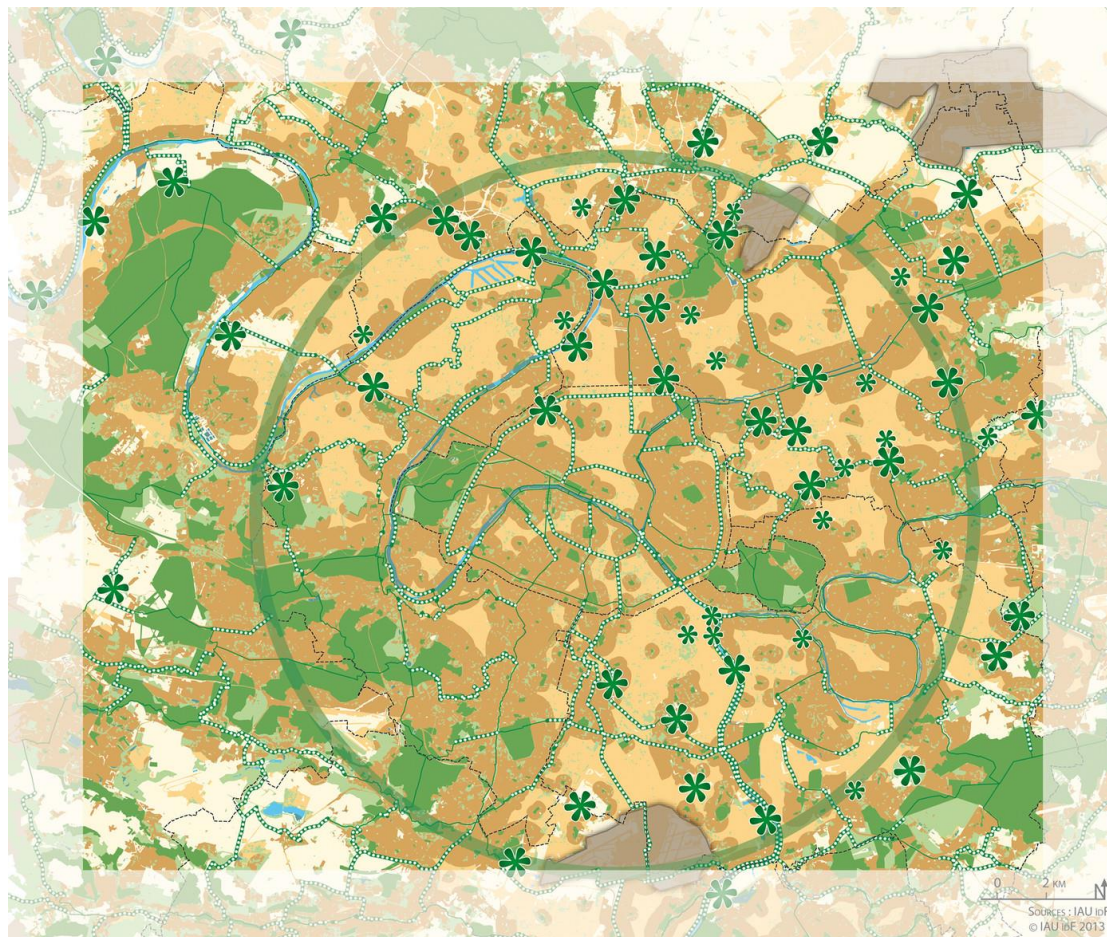
Les continuités écologiques du SDRIF

6/12 Les documents de planification verte





Les continuités écologiques du SRCE





6/12 Les documents de planification verte






Péréniser et développer l'offre en espaces verts et boisés publics

Créer de nouveaux espaces verts et de loisirs :

-  2 à 5 hectares
-  supérieur à 5 hectares

-  Secteur déficitaire en espace vert
-  Secteur proche d'un espace vert ou boisé public
-  Espace vert et boisé ouvert au public
-  Autre espace vert et boisé

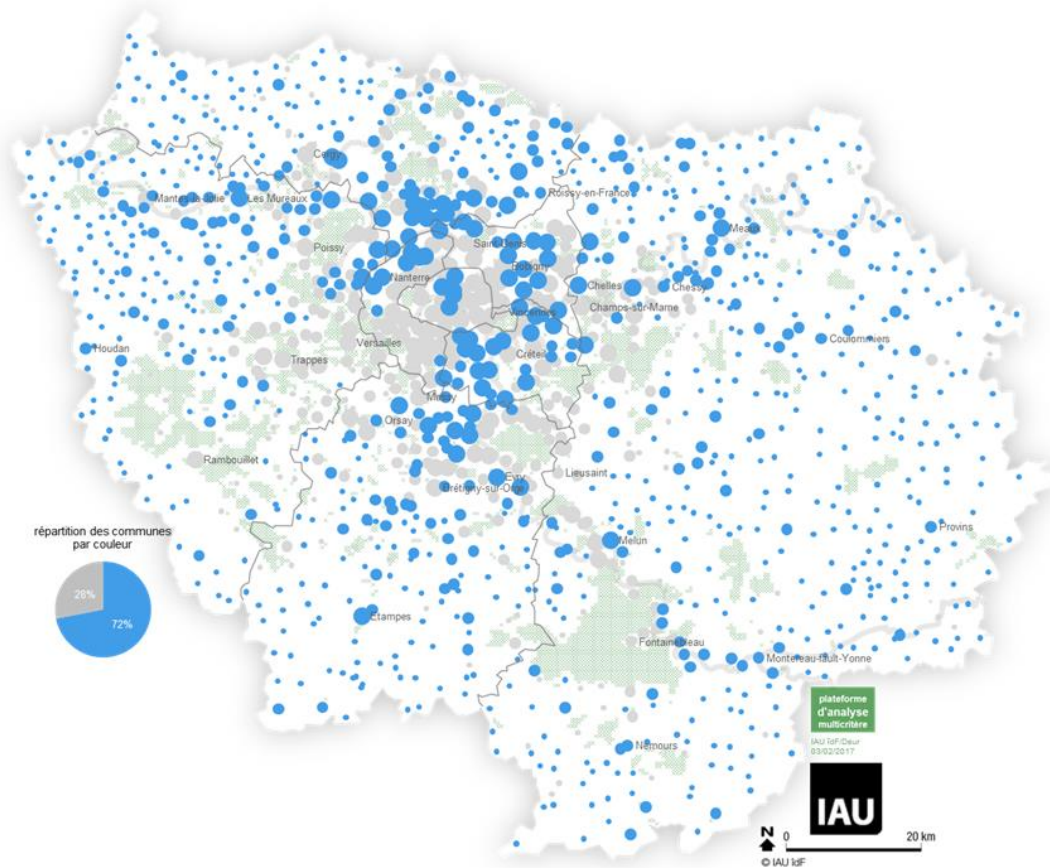
Mailler les espaces verts et boisés publics par un réseau de liaisons vertes

-  Créer de nouvelles liaisons vertes
-  Préserver les liaisons vertes existantes
-  Limite de la Trame verte d'agglomération

La composante publique de la trame verte d'agglomération

6/12 Vous avez dit carence en espaces verts ?

La carence en espaces verts en termes d'accessibilité de proximité



Légende

● Commune significativement carencée en termes d'accessibilité en proximité

Commune dont au moins 30% de la population est située dans une maille carrée de 500x500m considérée comme carencée en termes d'accessibilité en proximité, c'est-à-dire n'offrant accès en proximité à aucun espaces verts et boisés ouverts au public (selon la méthode IAU-2+, avec distance d'accès proportionnelle : 200 m pour un espace de moins d'un hectare, 300 m pour un espace de 1 à 10 ha, 600 m pour un espace de 10 à 30 ha, 1200 m pour un espace de plus de 30 ha)

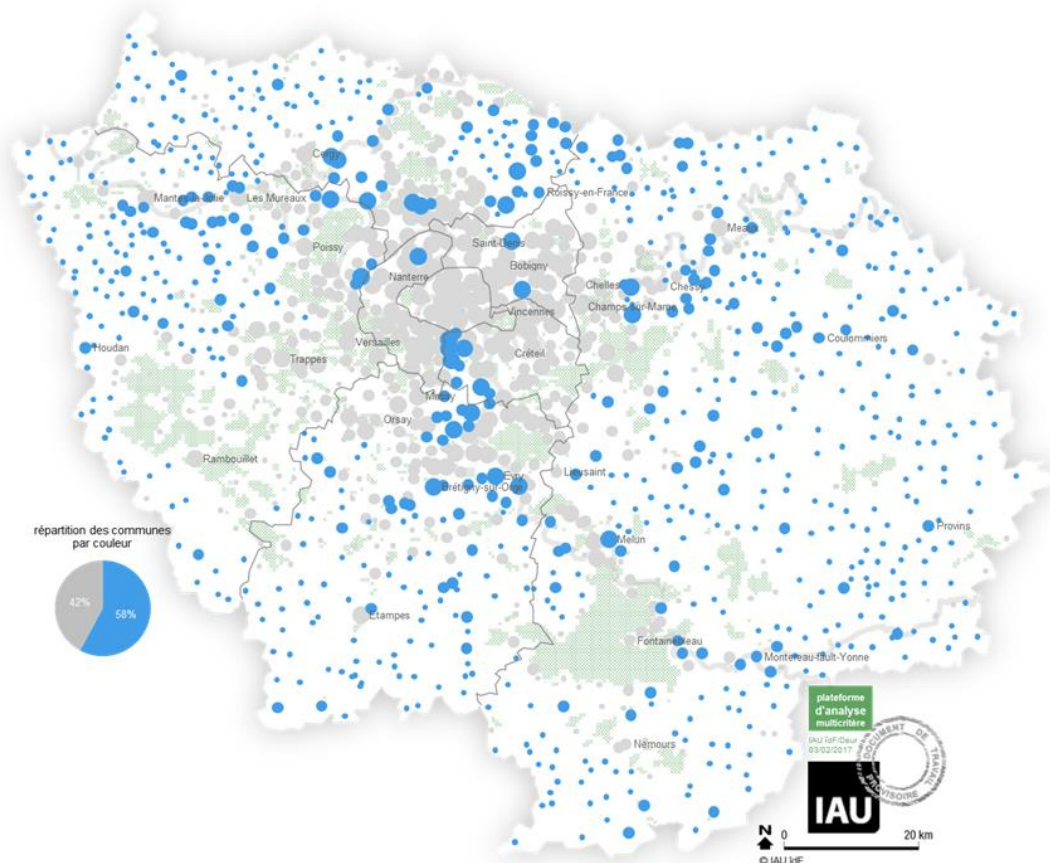
● Autre commune

Population des communes

- plus de 20 000 hab.
- de 2 000 à 20 000 hab.
- moins de 2 000 hab.

6/12 Vous avez dit carence en espaces verts ?

La carence en espaces verts en termes d'accessibilité de « fin de semaine »



Légende

- Commune significativement carencée en termes d'accessibilité de fin de semaine

Commune dont au moins 30% de la population est située dans une maille carrée de 500x500m n'offrant accès à aucun espace vert de plus de 30 hectares (ni aucune coulée verte de plus de 5 km) en moins de 30 mn à pied ou en transports collectifs (méthode IAU-2+)

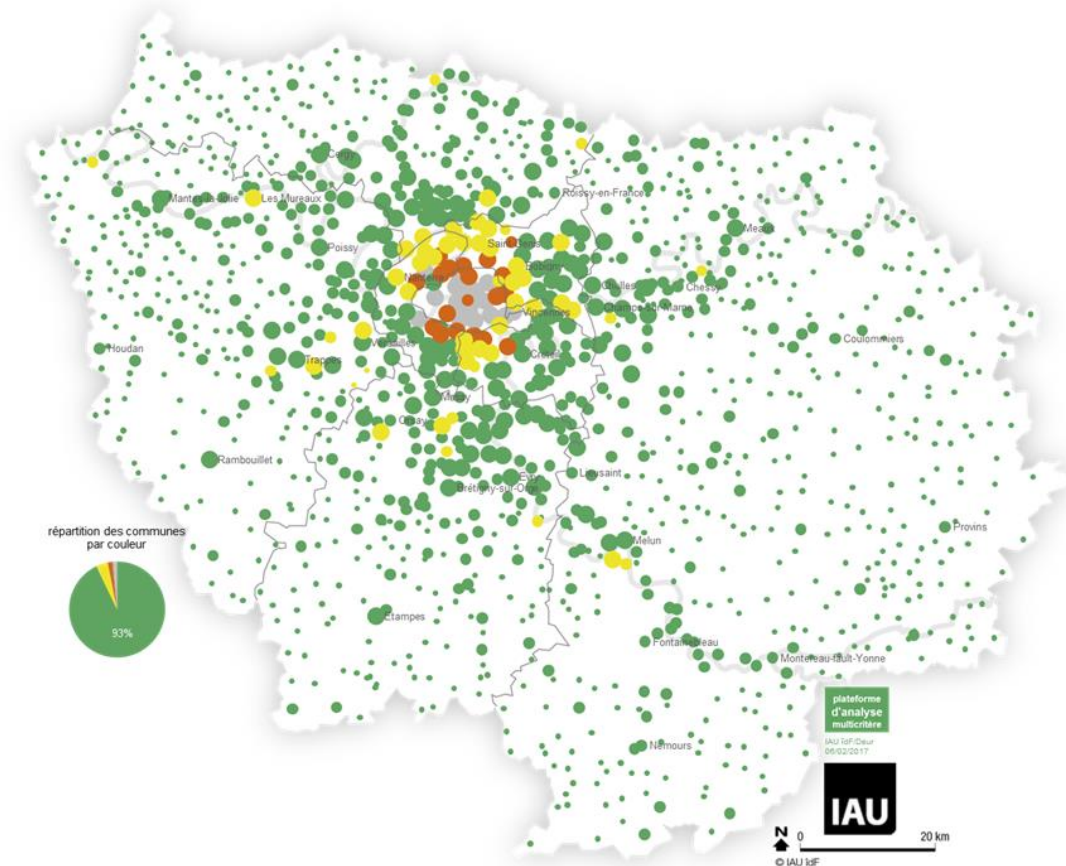
- Autre commune

Population des communes

- plus de 20 000 hab.
- de 2 000 à 20 000 hab.
- moins de 2 000 hab.

6/12 Vous avez dit carence en espaces verts ?

Facteurs « aggravants » ou « atténuants »

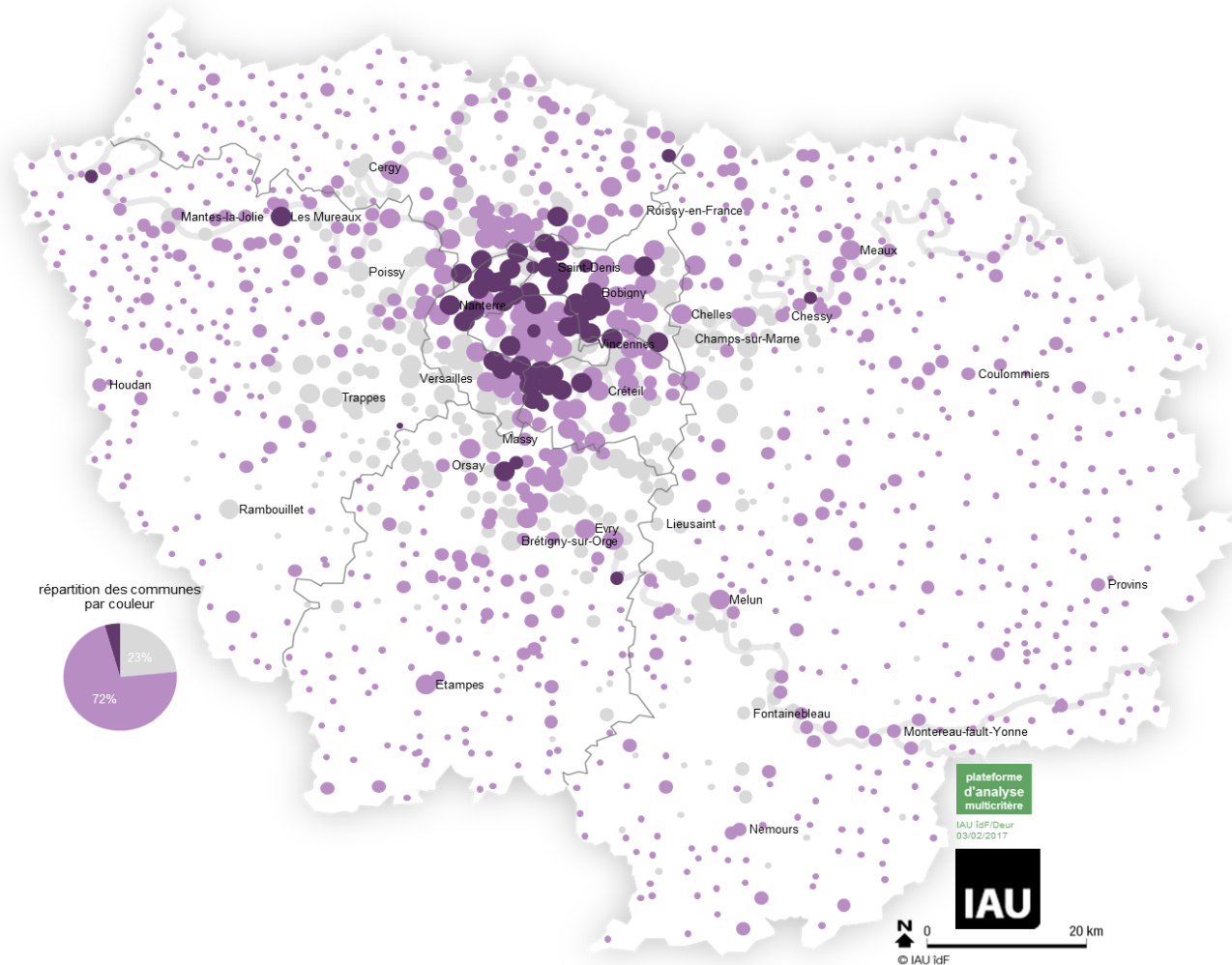


Légende

- Commune avec facteurs « atténuants »**
Commune dont au moins 30% de la population est située dans une maille carrée de 500x500m présentant un des facteurs « atténuants » suivants :
 - présence végétale forte (indice de végétation supérieur ou égal à 4 sur moins 50% de la superficie de la maille)
 - proximité aux espaces agricoles, boisés, semi-naturels ou en eau, même si ceux-ci ne sont pas expressément ouverts au public (espaces couvrant au moins 50% de la maille élargie à un carré d'1x1 km)
 - Communes avec facteurs « aggravants »**
Commune dont au moins 30% de la population est située dans une maille carrée de 500x500m présentant un des facteurs « aggravants » suivants :
 - présence d'un point noir environnemental (PRSE2)
 - présence d'une pastille de densification au Sdrif 2013
 - Commune avec facteurs « atténuants » et « aggravants »**
 - Autres communes**
- Population des communes
- plus de 20 000 hab.
 - de 2 000 à 20 000 hab.
 - moins de 2 000 hab.

6/12 Vous avez dit carence en espaces verts ?

Carte de référence du Plan vert (synthèse communale)



Légende

● Commune non carencée

● Commune carencée

Commune carencée
sans facteur aggravant

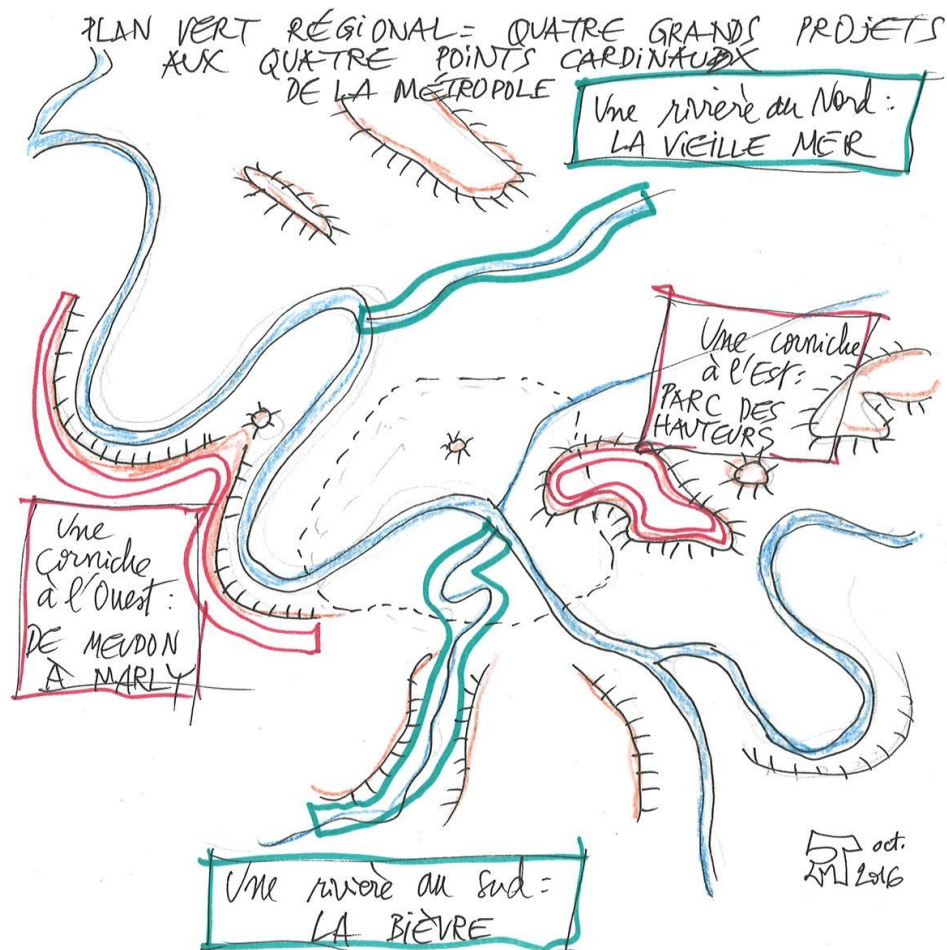
● Commune très carencée

Commune carencée
avec facteurs aggravants

Population des communes

- plus de 20 000 hab.
- de 2 000 à 20 000 hab.
- moins de 2 000 hab.

7/12 Besoin de territoires de projets



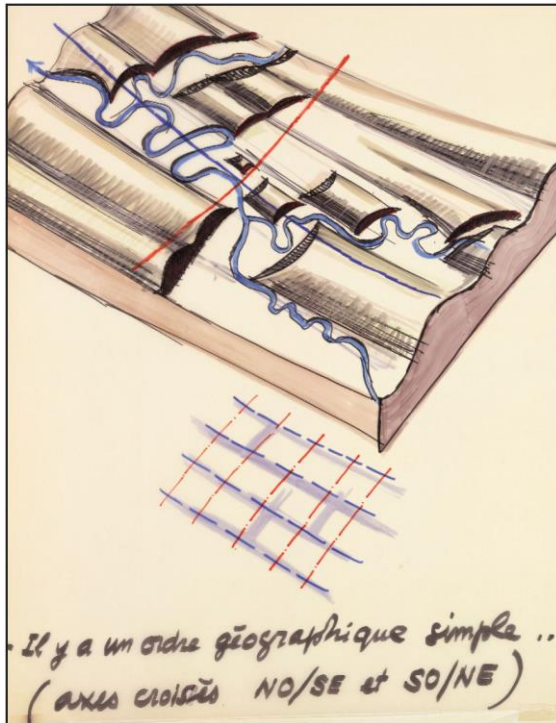
Quatre grands projets aux quatre points cardinaux de la métropole (IAU)

7/12 Besoin de territoires de projets



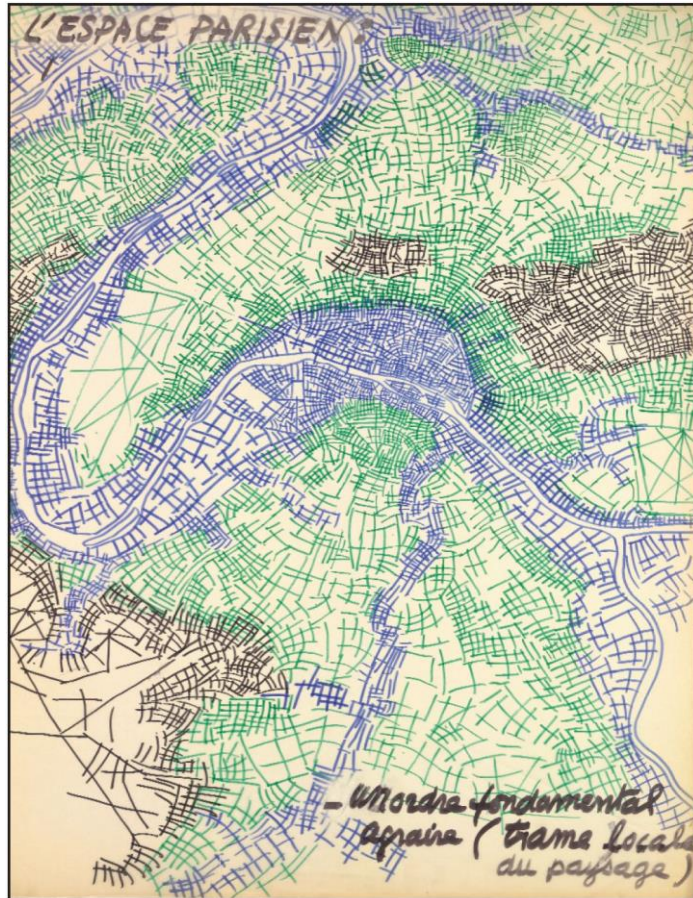
Le projet de Parc des Hauteurs porté par Est Ensemble

8/12 Le patrimoine vert : une notion à redécouvrir



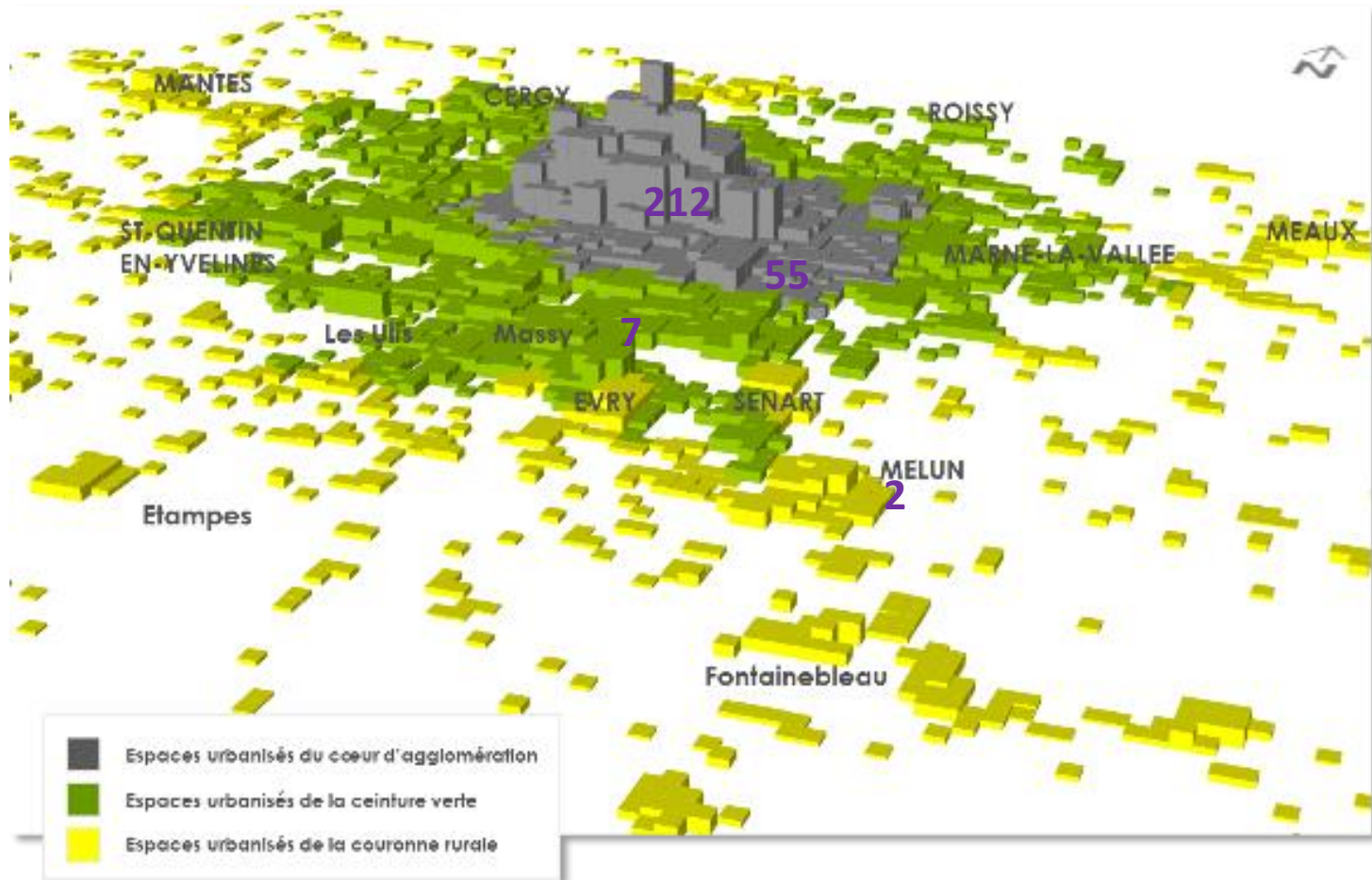
Trame foncière et composition urbaine (Gerald Hanning)

8/12 Le patrimoine vert : une notion à redécouvrir



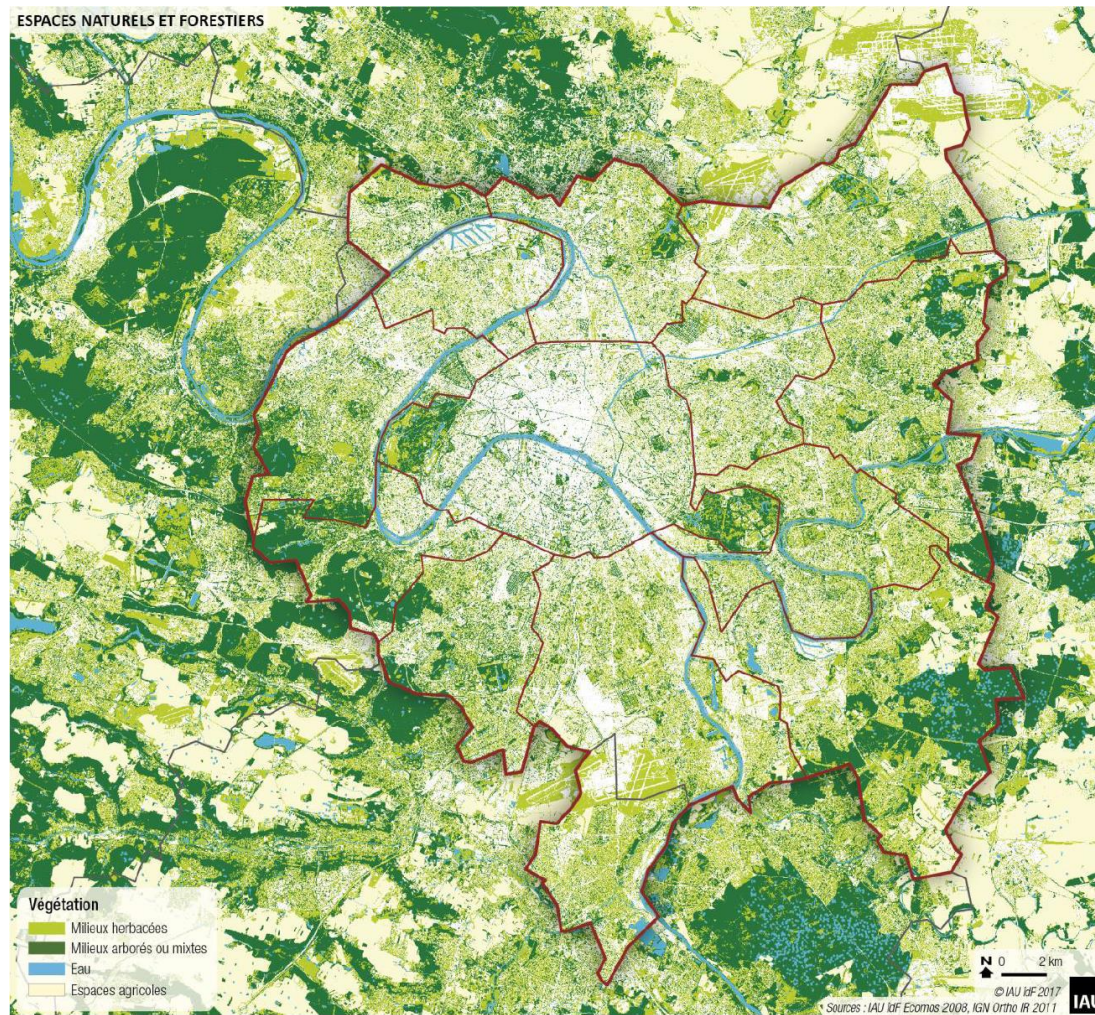
Trame locale du paysage et valeurs d'organisation du milieu (Gerald Hanning)

9/12 Densité et nature : une relation difficile



Densités de population en 3D, maille 1 km

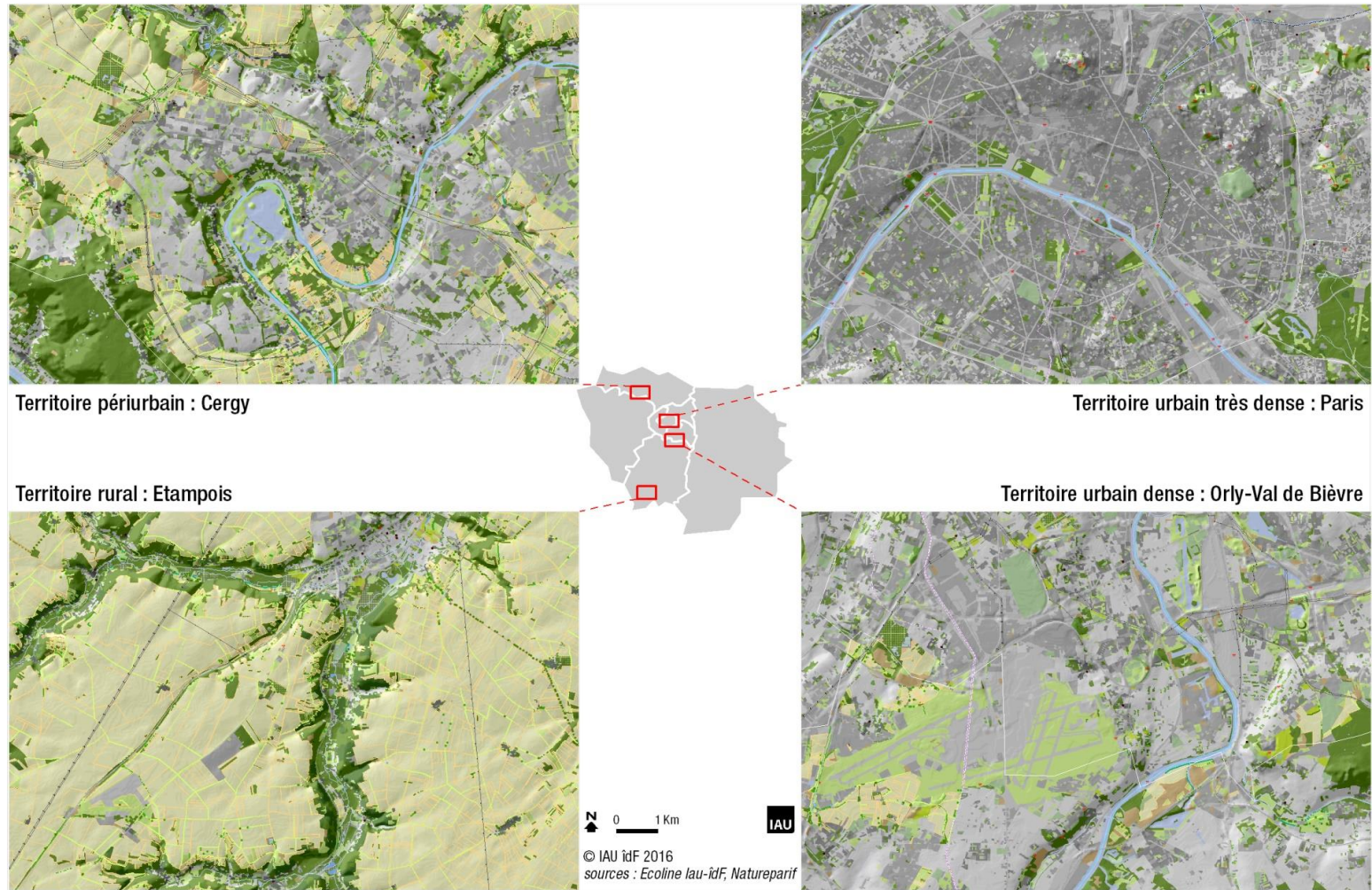
9/12 Densité et nature : une relation difficile



Couvert végétal

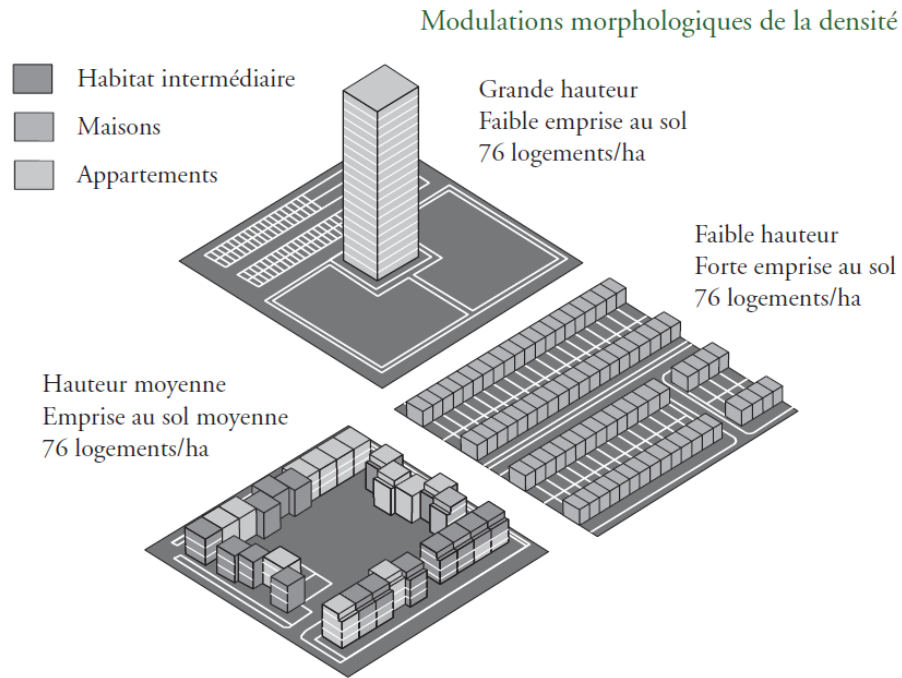
9/12 Densité et nature : une relation difficile

Exemple de 4 territoires très contrastés (à la même échelle)

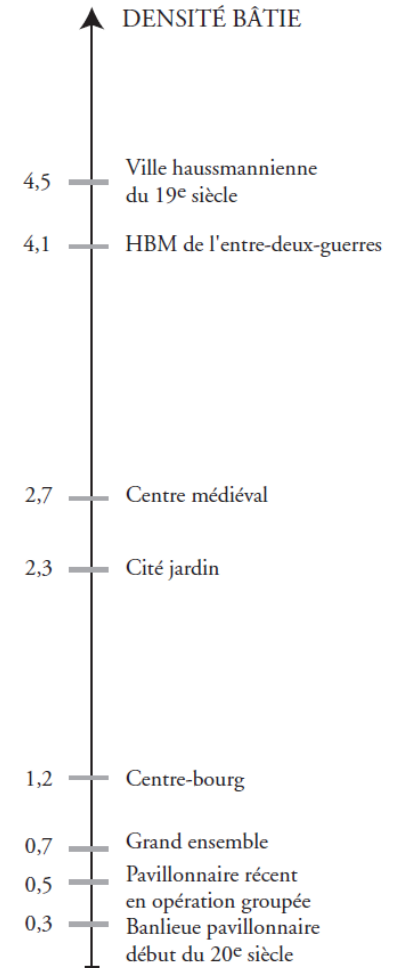


Carte des structures paysagères (IAU îdF)

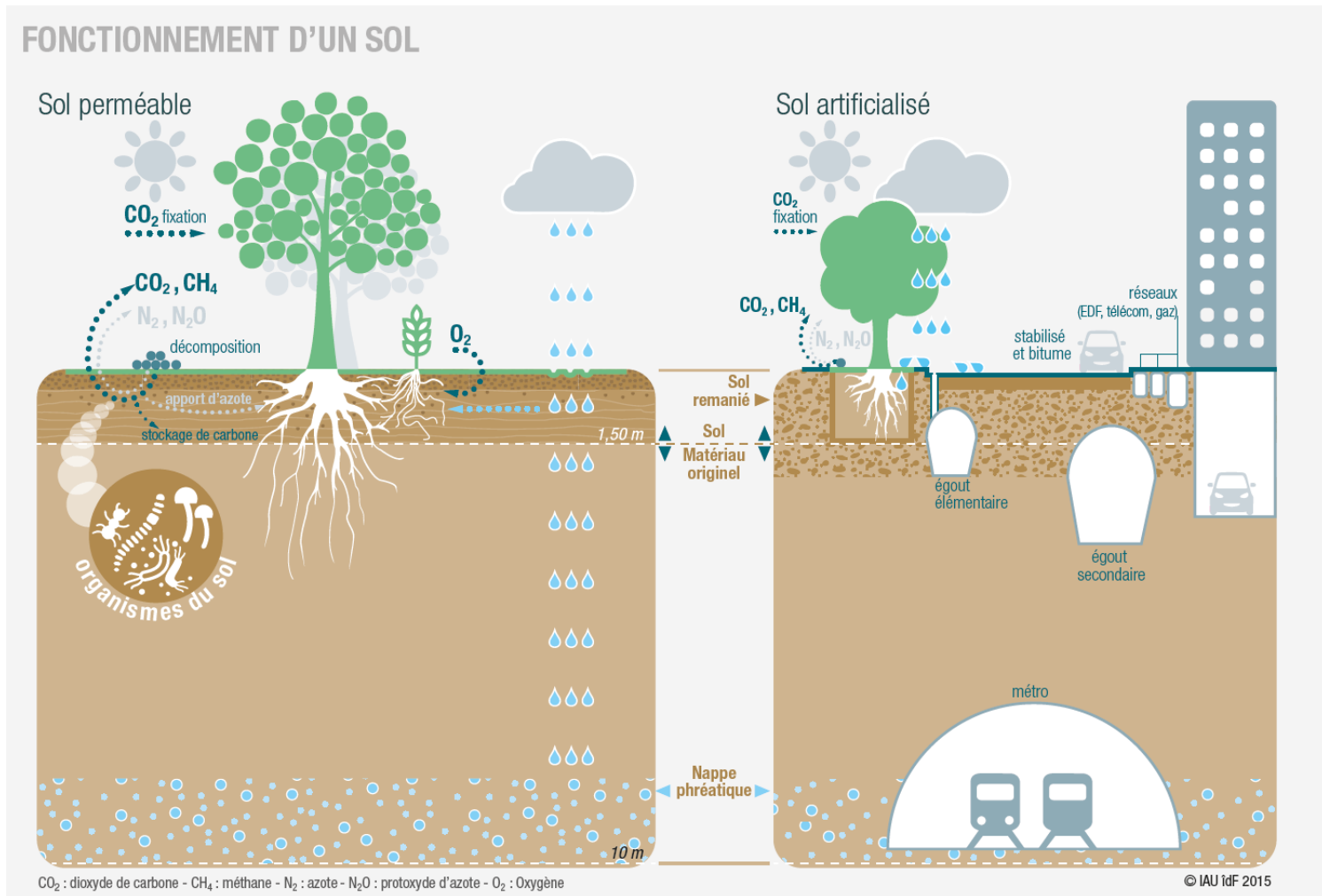
9/12 Densité et nature : une relation difficile



Densités et formes urbaines

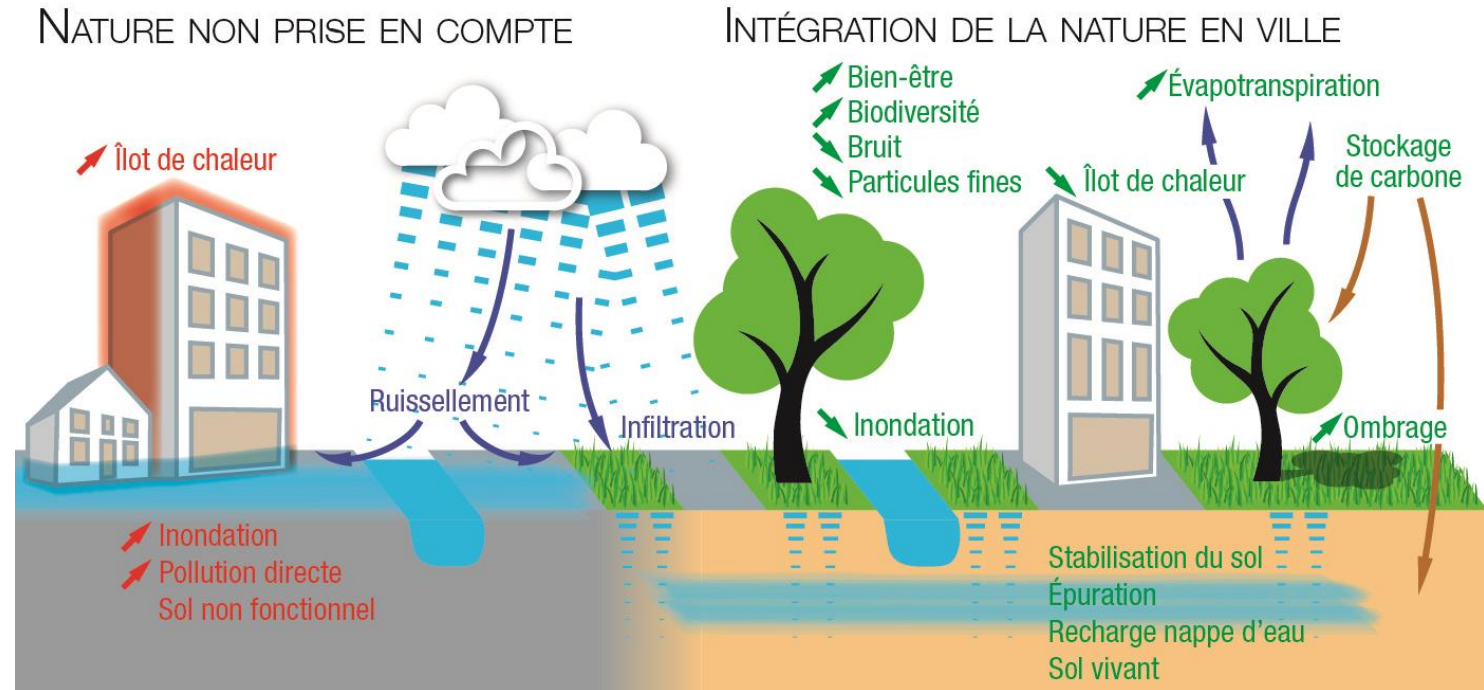


10/12 Apologie de la pleine terre et des arbres



Arbre de pleine terre ?

10/12 Apologie de la pleine terre et des arbres



Bienfaits des arbres en pleine terre

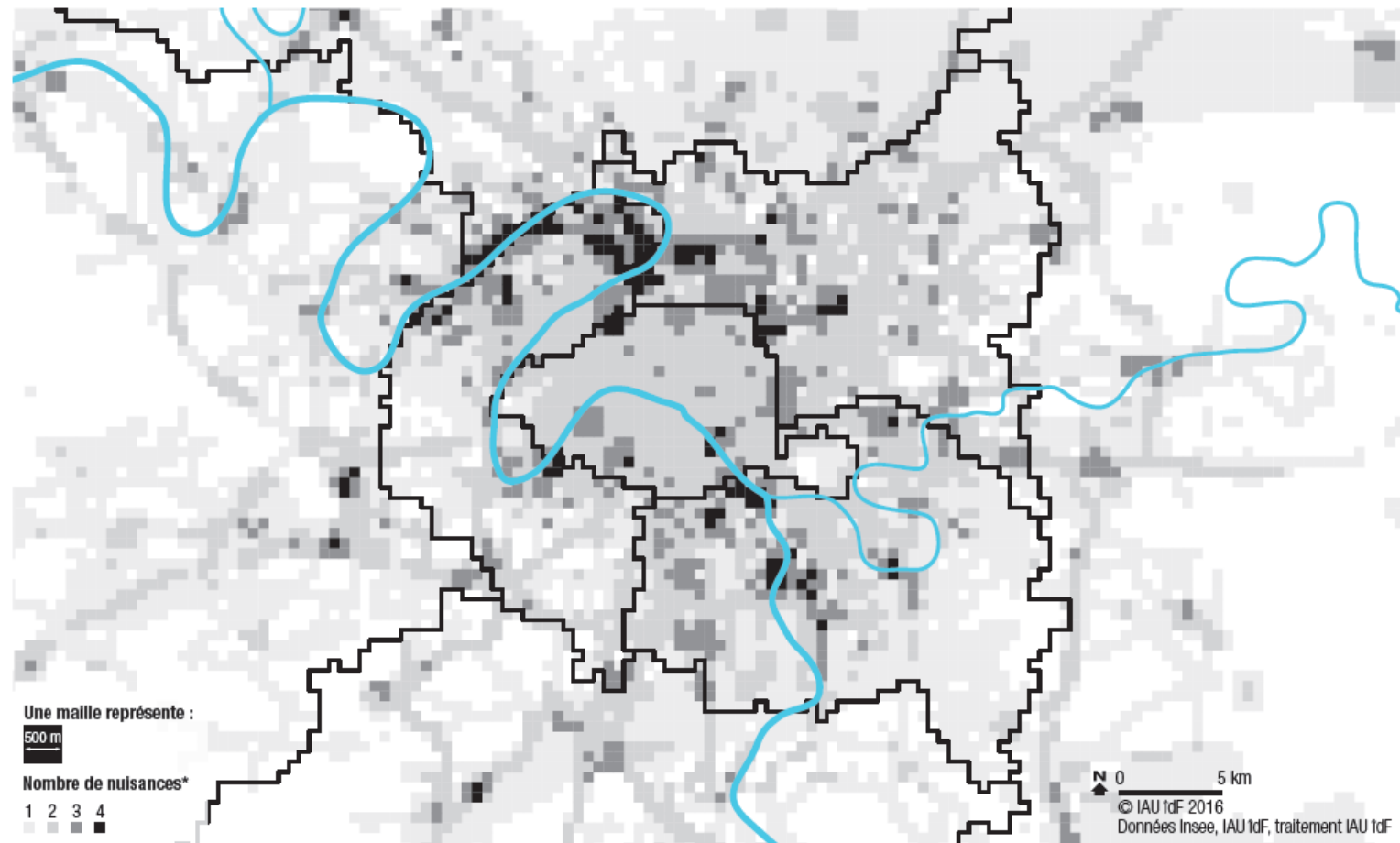
10/12 Apologie de la pleine terre et des arbres



Pleine terre et résilience (été 2018)

11/12 Points noirs et points verts environnementaux

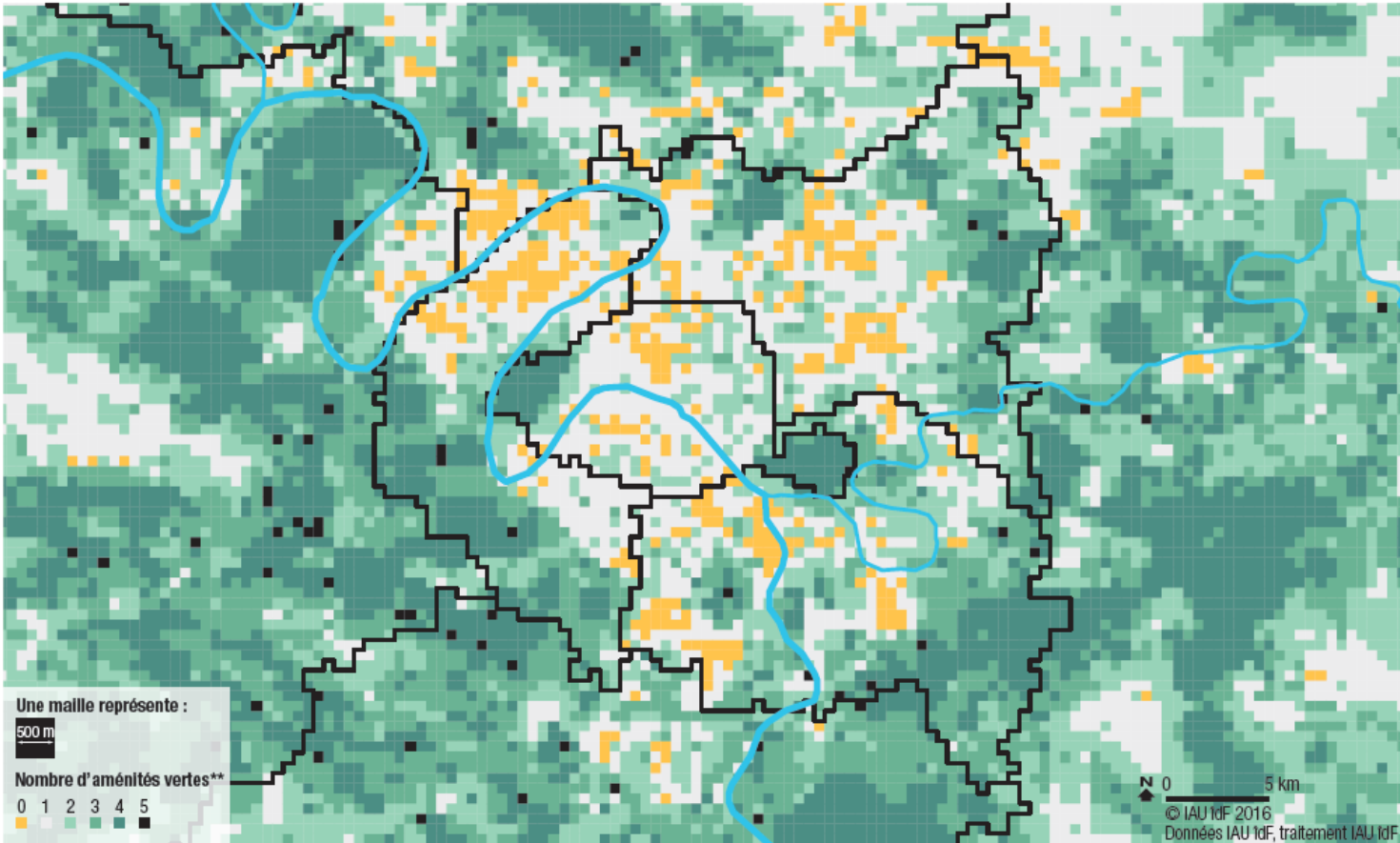
1. Cumul des nuisances et pollutions en Île-de-France



* sur les 5 critères étudiés : la pollution de l'air, le bruit, la pollution des sols, de l'eau distribuée, et liée à l'activité industrielle

11/12 Points noirs et points verts environnementaux

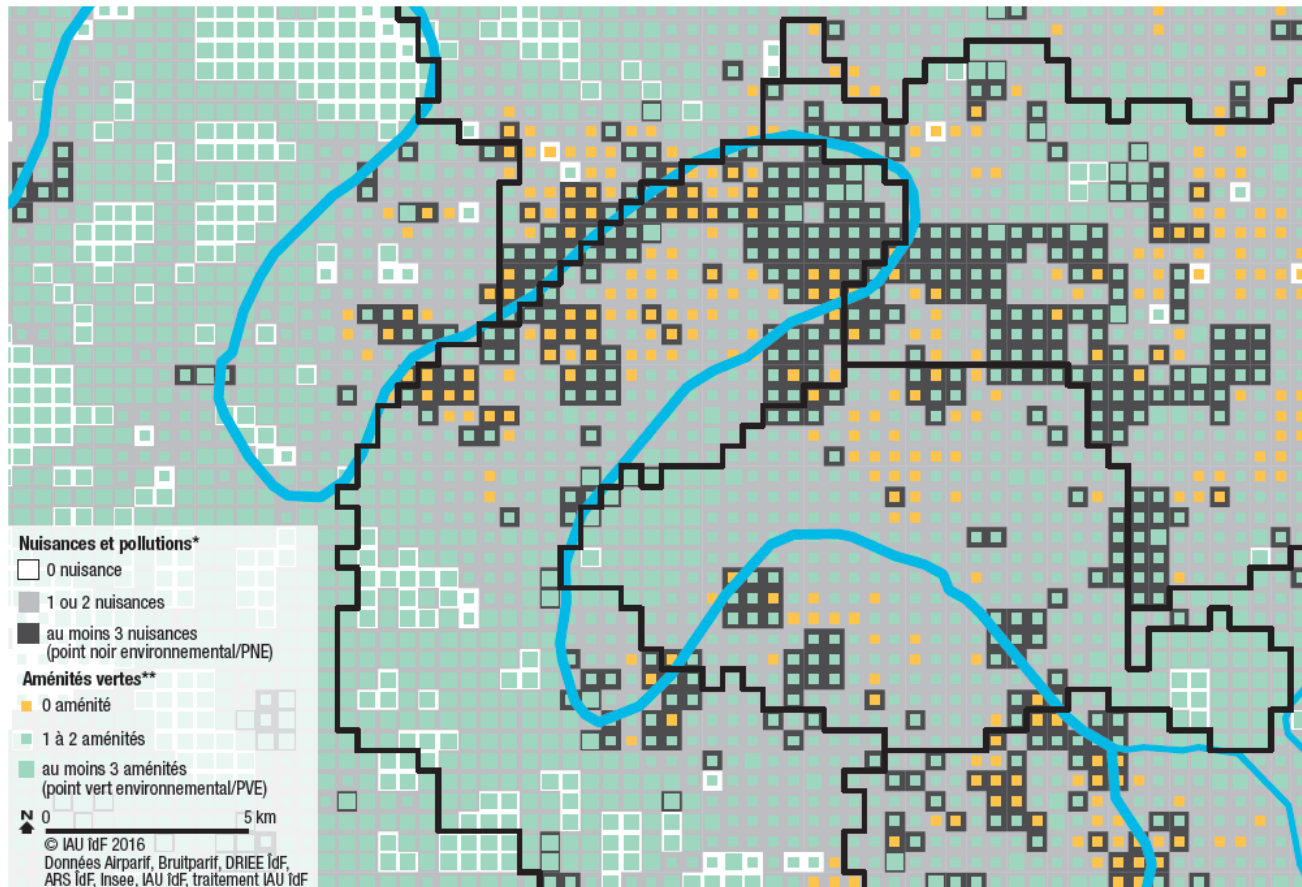
2. Cumul d'aménités vertes



** sur les 5 critères étudiés : offre en végétation, présence d'espaces ouverts, présence de jardins collectifs, accessibilité de proximité à un espace vert et boisé ouvert au public, superficie d'espaces verts et boisés ouverts au public (ratio m²/hab. suffisant)

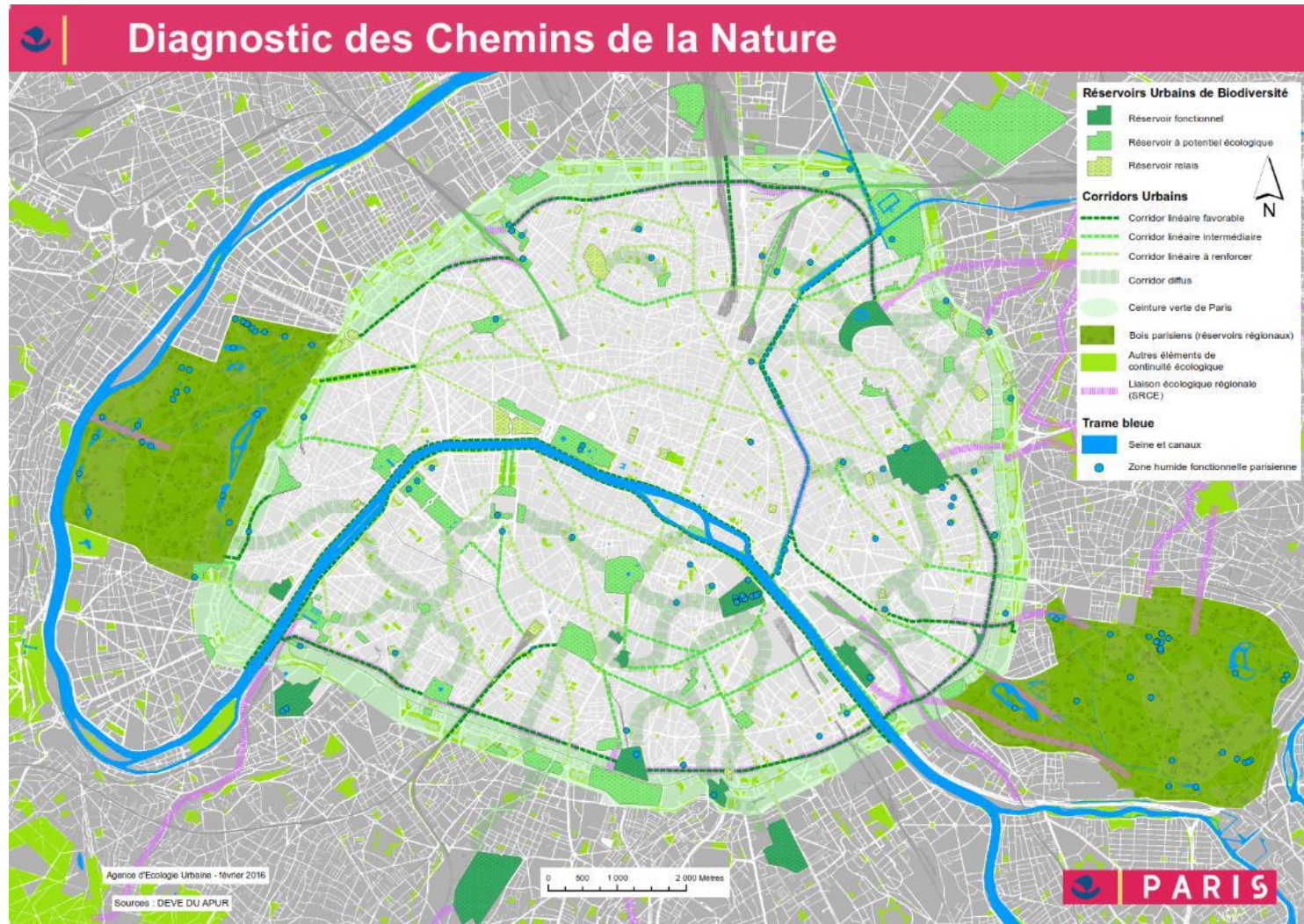
11/12 Points noirs et points verts environnementaux

3. Croisement cumul nuisances/pollutions et aménités vertes



* sur les 5 critères étudiés : la pollution de l'air, le bruit, la pollution des sols, de l'eau distribuée, et liée à l'activité industrielle ** sur les 5 critères étudiés : offre en végétation, présence d'espaces ouverts, présence de jardins collectifs, accessibilité de proximité à un espace vert et boisé ouvert au public, superficie d'espaces verts et boisés ouverts au public (ratio m²/hab. suffisant)

12/12 La spécificité de Paris « intramuros » »



Source : Evaluation environnementale du plan climat de Paris (2017)

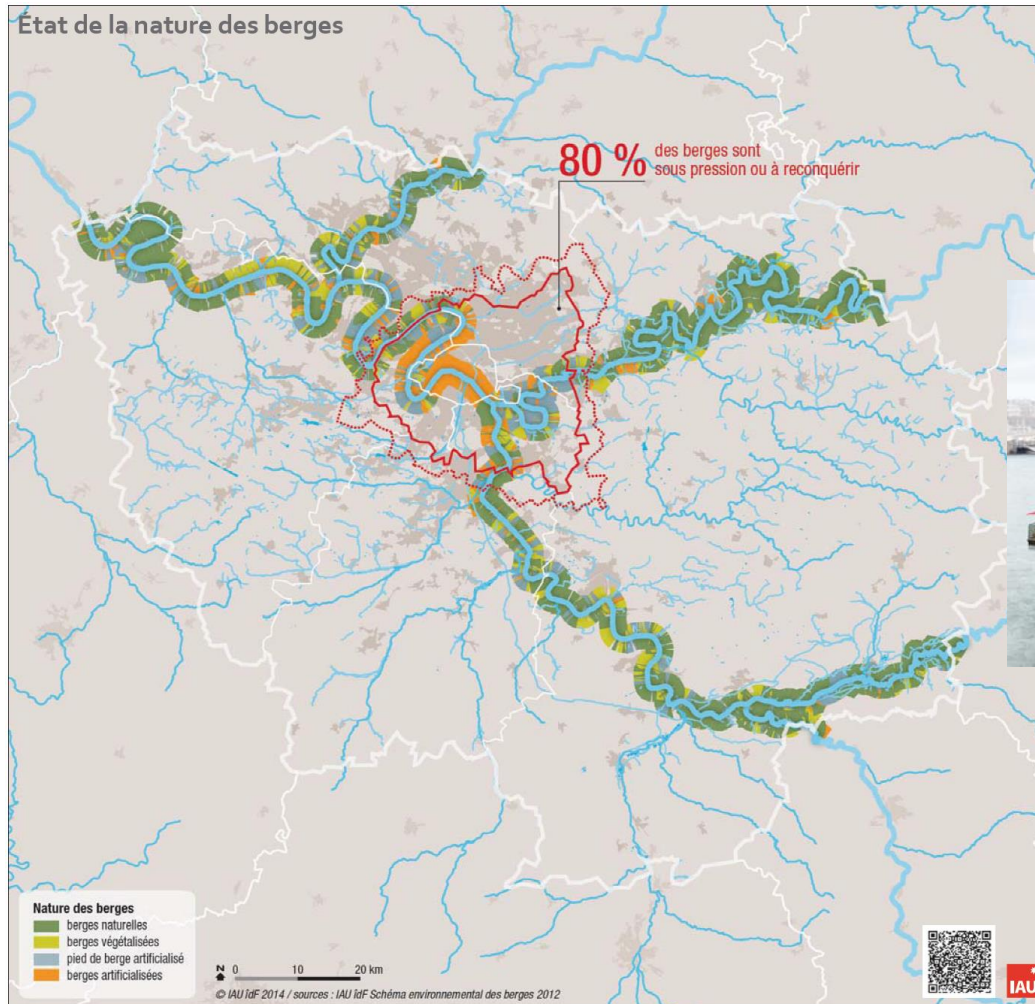
12/12 La spécificité de Paris « intramuros »



Espaces de nature structurants :

- La Seine
- Les Bois
- La petite ceinture
- Les alignements d'arbres

12/12 La spécificité de Paris « intramuros »



Projet de radeaux végétalisés pour les berges de Seine à Paris

80% des berges sont sous pression ou à reconquérir dans le périmètre de la MGP (40% du linéaire francilien dans cette situation)

ESPACES DE NATURE, ESPACES VERTS ET ESPACES DE RESPIRATION EN ILE DE FRANCE :

UNE GARANTIE DE QUALITÉ POUR L'ENVIRONNEMENT DES FRANCILIENS

Merci de votre attention

www.iau-idf.fr

